



L'USFP condamne avec force la campagne enragée des médias algériens

Une cabale qui se situe dans le prolongement d'une agressivité diplomatique, militaire et géostratégique

Lire le communiqué du Bureau politique en page 2

www.libe.ma

Libération

Directeur de Publication et de la Rédaction : **Mohamed Benarbia**

Prix: 4 DH

N°: 9248

Lundi 22 Février 2021

Et maintenant, c'est le variant britannique qu'il faut prendre au sérieux

Khalid Aït Taleb : Redoubler de vigilance et se conformer strictement aux mesures préventives



Lire page 3

Driss Lachgar reçoit des présidents de communes, des élus locaux et des membres qui ont rejoint l'USFP



Le Premier secrétaire de l'USFP a reçu, samedi 20 février au siège central du parti à Rabat, les présidents de 15 communes, des élus provinciaux et des membres qui ont rejoint les rangs du parti de la Rose dernièrement.

En l'occasion, ces derniers lui ont proposé que Mohamed Belfqih soit le candidat du parti aux prochaines élections législatives dans la circonscription de Chichaoua.

Il convient de rappeler que cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la dynamique organisationnelle de l'USFP et de la préparation aux prochaines échéances qui se tiendront dans une conjoncture exceptionnelle marquée par la pandémie de la Covid-19.

Lors de cette réception, Driss Lachgar était accompagné des membres du Bureau politique, à savoir Badiia Radi, Mohamed Mellal, Ahmed Mehdi Mazouari, et du secrétaire provincial du parti à Chichaoua.

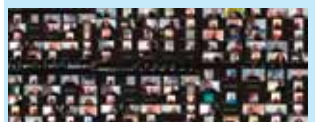
Habib El Malki s'entretient avec Ahmet Aydin Dogan

L'ambassadeur turc à Rabat salue la volonté commune de consolider la coopération bilatérale



Page 4

L'Association Chouala dénonce la campagne des médias algériens contre les symboles de la Nation



Page 6

L'USFP condamne avec force la campagne enragée des médias algériens

Une cabale qui se situe dans le prolongement d'une agressivité diplomatique, militaire et géostratégique

Actualité



La campagne infâme orchestrée depuis l'Algérie et visant le Maroc dans son intégrité territoriale, ses symboles et fondamentaux ne cesse de susciter les réactions patriotiques, nationalistes et, par là, légitimes de l'ensemble des citoyennes et citoyens, Itihadies et Itihadis en tête. Le communiqué ayant fait suite à la réunion du Bureau politique de l'USFP fait part de son indignation et de sa condamnation des agissements d'une certaine presse algérienne de caniveau à l'image de la chaîne « Echourouk ».

«Itihadies et Itihadis, dit en substance le communiqué, considèrent que cette vile offense constitue en fait un prolongement d'une agressivité diplomatique visant notre pays qui, pour rappel, a parrainé le mouvement de libération de l'Algérie et sa bataille pour l'indépendance, poussant l'ignominie jusqu'à le qualifier d'«Etat occupant» de notre Sahara national. C'est aussi le prolongement des agressions armées avec l'embrigadement de marionnettes séparatistes dans le Sahara marocain et toutes ces campagnes géostratégiques enragées à travers le continent et le monde».

Et le Bureau politique de rappeler que «quel que soit le degré de bassesse de cette campagne ou celui de l'amère indignation qu'elle a suscitée, la cohésion nationale autour des fondamentaux de la nation représentés par Imarat Al Mouminine, l'intégrité territoriale et la monarchie fédératrice, militante constamment aux avant-postes

du développement démocratique, est et restera inébranlable».

Le Bureau politique salue à ce propos «la vigilance et la mobilisation remarquables qui ont distingué les réactions itihadies tant au niveau médiatique, politique que parlementaire dans le cadre d'une mobilisation nationale générale contre toute atteinte aux valeurs sacrées de notre pays».

Sur le plan national interne, la direction itihadie a salué les conclusions et les décisions prises à l'issue du dernier Conseil des ministres ayant trait à la vie sociale, sanitaire et démocratique dans notre pays.

Dans le sens de l'élan qui a pris forme suite à l'initiative Royale, le Bureau politique, conformément aux principes qu'il a toujours défendus, met l'accent sur la nécessité de se pencher avec véhémence sur la place qu'occupe le secteur informel dans l'économie nationale et ce qui en a découlé avec le drame insoutenable de «Tanger», et sur les grands risques que représente ce secteur à tout moment.

A ce propos, le Bureau politique qui salue la position de l'ensemble des Itihadi(e)s qui se sont associés à la douleur des familles et des proches des martyrs, tient à louer toutes les étapes juridiques entreprises concernant ce dossier et à réitérer son appel quant à la nécessité d'éradiquer ce fléau à la racine.

Le Bureau politique, dans son communiqué, a également fait part de sa fierté de la conscience collective des décideurs politiques, des acteurs secto-

riels et des stratèges économiques, en vue de trouver une solution à ce problème de sorte à garantir une vie digne à plus de 5 millions de familles marocaines. Un secteur précaire, mais qui constitue une alternative sociale périodique que notre pays doit dépasser et préparer les conditions pour l'intégrer.

Par ailleurs, le Bureau politique salue la démarche proactive entreprise par le Maroc en vue de garantir la vaccination contre la Covid-19 sous la direction de S.M le Roi Mohammed VI qui avait donné l'exemple depuis le début en matière de respect des dispositions prises par notre pays, d'application des recommandations scientifiques et d'alignement clair à la science et à la médecine dans la gestion de la pandémie, et ce dans un esprit citoyen dont ont fait preuve tous les Marocains.

Le Bureau politique se félicite de l'entente populaire, large et sereine quant à la réalisation des objectifs de la campagne de vaccination dans les délais fixés, et considère que l'effort national fourni, à cet effet, respecte l'égalité entre les citoyens et le droit à la vaccination en évitant tout abus de pouvoir visant à faire profiter des personnes de doses vaccinales de façon immorale.

Après avoir passé en revue les dernières nouveautés concernant les préparatifs pour les prochaines échéances électorales, le Bureau politique a salué l'entame des débats institutionnels, notamment au niveau du Conseil des ministres présidé par Sa Majesté le Roi.

Prenant note des projets de lois soumis par le gouvernement aux commissions compétentes du Parlement, concernant notamment la réouverture des inscriptions sur les listes électorales, le Bureau politique salue le principe de consensus à propos de nombreux points relatifs au processus électoral et appelle à son élargissement pour une plus grande mobilisation permettant d'accéder à une base populaire plus large qui boostera la légitimité des institutions.

Le Bureau politique souligne également la nécessité d'élargir les amendements pour consolider la tendance de réforme dans ces circonstances régionale et internationale particulières. Il réitère, par ailleurs, ce qui a été mentionné dans son précédent communiqué à propos de l'élargissement de la représentation démocratique des groupes institutionnellement fragiles.

L'USFP considère dans ce sens que la conjoncture politique et les enjeux multidimensionnels de notre pays nécessitent l'élargissement de la base démocratique, à travers des réformes assurant une représentation effective des plus démunis, tout en perfectionnant les lois pour les intégrer dans le circuit national sur les plans législatif et territorial. Il s'agit particulièrement des femmes, des jeunes, des MRE et des personnes à besoins spécifiques.

Fidèle à son histoire, l'USFP salue, dans ce contexte, les initiatives des militantes et des militants et assure qu'il faut œuvrer pour la réalisation de leurs nobles objectifs.

Et maintenant, c'est le variant britannique qu'il faut prendre au sérieux

«Redoubler de vigilance» et «se conformer strictement aux mesures préventives». Le champ lexical utilisé samedi après-midi par le ministère de la Santé dans un communiqué révélant la détection de 21 nouveaux cas du variant britannique du Sars-Cov2 est sans équivoque. Il symbolise non seulement la crainte d'une accélération de l'épidémie, mais aussi la menace qui pèse sur une campagne de vaccination pour le moment réussie et dont les perspectives s'avèrent, a priori, satisfaisantes.

En effet, jusqu'à présent, les autorités sanitaires ne pouvaient rêver d'un meilleur départ pour la campagne de vaccination nationale contre le nouveau coronavirus. Sur les 30 millions de personnes ciblées, 2.447.716 ont été vaccinées à la date du 20 février, dont plusieurs milliers ont reçu l'injection de la seconde dose du remède conçu par CNBG Sinopharm, vendredi et samedi derniers. Mais ce parfait scénario et le bon déroulement de la campagne de vaccination «pourraient être menacés» souligne le ministère de la Santé.

Alors que le nombre de malades en réanimation est passé sous la barre des 500 (423), c'est surtout la possible présence de souches du Sars-Cov2 qui inquiète au plus haut point les autorités. À dire vrai, un mutant, le britannique. Car, d'après le Consortium des laboratoires en charge de la veille génomique

et du suivi des souches circulantes au niveau national, créé dans le cadre de la stratégie de veille génomique mise en place par le ministère de la Santé pour la recherche des nouveaux variants du SARS-CoV2, aucun autre variant n'aurait été détecté dans le Royaume. Donc, il n'y a aucune trace des mutants sud-africain et brésilien sur le territoire national. Une bonne mais surprenante nouvelle, d'autant que les liaisons aé-



Khalid Aït Taleb
Redoubler de vigilance et se conformer strictement aux mesures préventives



riennes entre le Maroc et l'Autriche, entre autres, ne sont pas suspendues. Or le Tyrol est considéré comme le plus gros foyer en Europe du variant sud-africain.

Pour l'instant, c'est le variant britannique qui se trouve dans le collimateur des autorités sanitaires. Apparu fin décembre à Kent, dans le sud de l'Angleterre, le premier cas du variant britannique a été enregistré mi-janvier dans le Royaume et plus précisément au Port de Tanger Med. L'individu contaminé était «un citoyen marocain en provenance d'Irlande sur un navire qui a pris son départ de Marseille», selon le communiqué du ministère. Depuis, on en est à 24 cas, en comptant les 21 nouveaux détectés. La peur alimentée dans le monde entier par ce variant est née de sa transmissibilité supérieure à celle des souches précédentes, de l'ordre de 30 à 50%. Sans oublier sa proportion à contaminer plus facilement les enfants. Cette crainte s'est accrue encore plus avec l'apparition du variant sud-africain.

Et pour cause, si la souche britannique du Sars-Cov2 serait vulnérable aux vaccins utilisés au Maroc, c'est un peu moins le cas pour son cousin sud-africain. Du moins, d'après les chercheurs de l'université du Witwatersrand à Johannesburg. Ces derniers ont réalisé une étude qui leur a permis d'affirmer que le vaccin britannique, AstraZeneca, utilisé également au Maroc, n'est effi-

cace qu'à 22% contre les formes modérées du variant sud-africain. En conséquence, les autorités sanitaires sud-africaines ont cru bon de suspendre la campagne de vaccination, dont le top départ devait être donné début février. Mais l'étude a été déjuguée une semaine plus tard par les experts de l'Organisation mondiale de la santé, estimant que l'échantillon n'était pas suffisant pour statuer sur le sujet.

L'OMS avait, par ailleurs, pris la défense du vaccin développé par le laboratoire anglo-suédois AstraZeneca, face à un scepticisme grandissant, aux quatre coins de la planète. Pourtant, encore faut-il le rappeler, la campagne de vaccination dans le Royaume se déroule sereinement et sans accroc. Cela dit, la cadence de vaccination ralentit en attendant d'une nouvelle livraison de vaccins. À l'heure où l'on écrit ces lignes, le Maroc a reçu en tout et pour tout 6 millions de doses du vaccin Covishield concocté par le Serum Institute of India, et un million de doses du laboratoire chinois CNBG Sinopharm. On est encore loin des 20 millions et 40,5 millions de doses commandées par le Royaume respectivement à AstraZeneca et Sinopharm. D'ailleurs, s'agissant du laboratoire chinois, le gouvernement marocain lui aurait demandé une vision claire sur les prochaines livraisons tant l'enjeu est de taille, aux antipodes des commandes envoyées.

Chady Chaabi

Marocains bloqués à Sète

Intervention pertinente du consulat général du Maroc à Montpellier

Intervention bienvenue et efficace du consulat général du Maroc à Montpellier au profit d'une dizaine de Marocains bloqués à Sète.

Il s'agit au fait de 11 concitoyens commerçants de métier et résidant en Espagne et qui, au vu des restrictions de déplacement dictées par la pandémie se sont vu bloqués au port de Sète d'où ils voulaient rejoindre le Maroc.

Une situation qui s'avérait particulièrement inéluctable si ce n'était, nous assure une source proche du dossier, l'efficacité de l'intervention du Consulat général de Montpellier qui est intervenu pour assurer un parking sécurisé pour les véhicules des concitoyens concernés.

La représentation diplomatique marocaine a par ailleurs pris en charge leurs frais d'hébergement et de voyage sachant que cinq d'entre eux ont choisi de rejoindre l'Espagne alors que les autres préfèrent rentrer au Maroc en attendant la reprise des liaisons maritimes.



Condoléances



Suite au décès de notre consœur, Aziza Chabdane, le Groupe Itihad Presse, publiant les quotidiens Al Itihad Al Ichtraki, Libération et le site Anwar Presse, tient à présenter ses condoléances les plus attristées à la sœur de la regrettée, Asmae, à son frère Aziz, ainsi qu'à l'ensemble de sa famille.

Puisse Dieu avoir l'âme de la défunte en Sa Sainte miséricorde. Nous sommes à Dieu et à Lui nous retournons.

Participation de l'Hôpital militaire d'instruction Mohammed V à une tournée mondiale de chirurgie holographique

L'Hôpital militaire d'instruction Mohammed V à Rabat a pris part, récemment, à une tournée mondiale de chirurgie holographique, en réalisant une chirurgie orthopédique en "réalité augmentée".

Lors de cet événement, baptisé "24 heures de chirurgie holographique", des opérations chirurgicales ont été réalisées pendant une durée de 24 heures, simultanément dans 13 pays, dont le Maroc.

Dans une déclaration à la MAP, samedi, le Pr Chagar Belkacem, médecin colonel major, chef du pôle de chirurgie orthopédique à l'Hôpital d'instruction Mohammed V à Rabat, a indiqué qu'"en tant qu'élément dynamique au sein des Forces Armées Royales, le service de la santé militaire œuvre à développer la recherche scientifique et à créer des pôles d'excellence et ce, en

exécution des Hautes orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Chef suprême et Chef d'Etat-Major général des FAR".

"La chirurgie holographique consiste en l'accumulation de la réalité médicale et la réalité virtuelle du patient, afin de concevoir un hologramme en 3D", relève le Pr Belkacem, expliquant que cette technologie permet une programmation plus pointue de l'état du patient et, de fait, le recours à la technique chirurgicale la mieux adaptée.

En étant capables de se projeter dans l'anatomie du patient, tout en ayant accès à des informations en temps réel grâce à cette technologie, les médecins peuvent véritablement améliorer la précision de leurs gestes et de leurs actes, et réduire considérablement le risque d'erreurs médicales.

Dans ce sens, Pr Belkacem note que "cette technologie nous permet de mieux répondre aux principes fondamentaux de la chirurgie, à savoir la précision et la limitation des effets secondaires".

"La chirurgie hologramme représente des avantages pour le chirurgien, pour le patient et pour les besoins de la formation", a poursuivi le responsable, soulignant que pour le cas du chirurgien, il n'est désormais plus tout seul dans le bloc opératoire, car il peut s'appuyer sur les images en 3D pour une meilleure précision.

En transmettant, en temps réel, les images qu'il visualise au monde entier, le chirurgien peut également s'appuyer sur une collaboration à distance avec d'autres praticiens, a-t-il relevé, précisant qu'"il s'agit d'échanger les expériences et de bénéficier d'un

encadrement technique à distance".

"En ce qui concerne le patient, il bénéficiera d'une intervention chirurgicale plus pointue et moins pénible et en un temps réduit", a-t-il soutenu.

Quant au troisième avantage, à savoir la formation, le professeur a fait remarquer que "les méthodes et techniques chirurgicales sont en constant développement", insistant sur l'apport de la "chirurgie augmentée", en matière d'apprentissage, car elle permet aux étudiants et aux praticiens d'être exposés à d'innombrables situations, sans se déplacer physiquement.

"De ce fait, la réalité augmentée apparaît, in fine, comme l'une des technologies les plus prometteuses dans le secteur de la santé, en ouvrant de spectaculaires perspectives de progrès, tant pour les médecins que pour les patients", a-t-il conclu.

Habib El Malki s'entretient avec Ahmet Aydin Dogan

L'ambassadeur turc à Rabat salue la volonté commune de consolider la coopération bilatérale

L'ambassadeur turc à Rabat, Ahmet Aydin Dogan, a salué, vendredi, la volonté de la Turquie et du Maroc de consolider la coopération dans divers domaines.

Lors d'entretiens avec le président de la Chambre des représentants, Habib El Malki, dans le cadre d'une visite de courtoisie, au terme de sa mission diplomatique au Royaume, Ahmet Aydin Dogan a expliqué que la concertation continue et le dialogue constructif entre les deux pays ont abouti au renouvellement de l'accord de libre-échange pour servir les intérêts des deux parties.

Lors de cette entrevue, Ahmet Aydin Dogan s'est félicité de la qualité des liens historiques entre le Maroc et la Turquie, qui s'étendent sur plus de cinq siècles, indique un communiqué de la Chambre des représentants.

Au niveau parlementaire, l'ambassadeur a transmis l'invitation adressée par le président du Parlement turc à Habib El Malki, pour effectuer une visite de travail en Turquie, qui sera l'occasion de discuter des moyens de renforcer les liens d'amitié et de coopération entre les institutions législatives des deux pays.

De son côté, Habib El Malki a mis en avant les grandes opportuni-



tés économiques et le grand potentiel qu'offrent les régions du sud du Royaume, appelant les investisseurs turcs à explorer les grandes potentialités de la région, ainsi que ses avantages économiques promet-

teurs, qui attirent de plus en plus d'hommes d'affaires du Maroc et de l'étranger, ajoute la même source.

Se félicitant de la qualité et de la solidité des relations marocoturques, le président de la Chambre

des représentants a exprimé la considération du Royaume du Maroc quant à la position de la Turquie en faveur de l'intégrité territoriale du Royaume, basée sur le rejet catégorique de la création de toute

entité séparatiste.

"Les deux pays sont unis par une longue histoire et une grande civilisation, et sont liés par de solides racines communes," a-t-il déclaré.

Les recommandations du CESE sur la santé et la sécurité au travail remises au chef du gouvernement

L'e chef du gouvernement, Saad Dine El Otmani, a reçu, vendredi à Rabat, le président du Conseil économique, social et environnemental (CESE), Ahmed Reda Chami, qui lui a remis les synthèses et les recommandations du Conseil réalisées dans le cadre d'une autosaisine, sous le thème "La santé et la sécurité dans le domaine du travail".

A cette occasion, Saad Dine El Otmani a salué cette initiative qui concrétise le principe de la coopération nécessaire et continue entre le gouvernement et les différentes institutions constitutionnelles, notamment le CESE qui joue des rôles importants dans les différents chantiers structurants et décisifs pour l'avenir du pays.

Le chef du gouvernement a également mis l'accent sur le souci du gouvernement d'accorder un intérêt particulier aux rapports émis par les institutions constitutionnelles et de veiller, autant que possible, à prendre en considération leurs contenus dans le cadre des politiques publiques.

Dans un avis formulé dans un cadre participatif au titre de son plan d'action 2020, le CESE dresse les points forts et les points faibles du domaine de la santé et la sécurité au travail au niveau des secteurs public et privé.

Il livre aussi plusieurs recommandations visant à promouvoir le système national dans ce domaine et à faire face aux accidents du travail et aux maladies professionnelles dans le cadre d'une approche englobant les aspects ayant trait entre autres à la gouvernance, la législation, la sensibilisation, la formation et la recherche scientifique.

Les conclusions des avis et les recommandations du Conseil aideront les secteurs gouvernementaux concernés à élaborer et développer la politique nationale dans le domaine de la santé et de la sécurité au travail.

L'institution du Médiateur du Royaume publie son rapport annuel

Persistence des dysfonctionnements de l'administration soulevés dans les rapports précédents

L'institution du Médiateur du Royaume a publié récemment son rapport annuel au titre de l'année 2019, qui a été porté à la Haute attention de SM le Roi Mohammed VI avant d'être publié au bulletin officiel.

Le rapport, de 593 pages de format moyen, contient, en plus d'une présentation, dix parties portant sur les dossiers enregistrés auprès de l'Institution au titre de l'année 2019, les dossiers traités durant cette année, les principaux dysfonctionnements de l'administration relevés durant cette année, les propositions et les rapports spéciaux réalisés au titre de l'année 2019, et les indicateurs statistiques sur les délais de traitement et de gestion des doléances.

Les autres parties portent sur

les rapports annuels des interlocuteurs permanents de l'Institution dans l'administration au titre de l'année 2019, le système des doléances et des plaintes relatives aux collectivités en tant qu'unités territoriales, la communication, la formation et la coopération internationale, le plan stratégique de l'Institution du Médiateur, ainsi que les perspectives d'avenir.

Dans la présentation du rapport, le Médiateur du Royaume, Mohamed Benalilou, a souligné que son institution a adopté lors de l'élaboration de ce rapport une nouvelle approche, en traitant l'essentiel des résultats à travers une méthode analytique, et en exposant les chiffres avant de les remettre en question sur la base de différents indicateurs, qui combinent la généralité et la spécificité des plaintes aux niveaux national

général et régional spécial, en faisant des régions du Royaume la base de toutes les comparaisons possibles.

Dans le cadre des missions d'observation et de suivi, a-t-il poursuivi, ce rapport a pointé du doigt les dysfonctionnements, notamment ceux qui ont été soulevés dans les rapports précédents mais qui continuent de persister.

Cet rapport dresse également l'état des lieux des différentes décisions prises par l'Institution au cours de l'année 2019, qui s'élève à 2483 décisions, en plus des recommandations et solutions émises par l'Institution concernant plusieurs domaines, et présente les données statistiques sur l'action des délégations régionales et locales de l'institution à travers le Royaume, a-t-il souligné.

La culture de paix, d'harmonie et de coexistence du Royaume exposée devant l'ECOSOC

L'ambassadeur représentant permanent du Maroc aux Nations unies à New York, Omar Hilale, a souligné que la culture de paix, d'harmonie et de coexistence que le Maroc prône aux niveaux national et international, conformément aux Hautes orientations de SM le Roi Mohammed VI, est "hautement reconnue et saluée par la communauté internationale".

Intervenant lors d'une réunion spéciale du Conseil économique et social de l'ONU (ECOSOC) sur le thème: "Réinventer l'égalité: éliminer le racisme, la xénophobie et la discrimination raciale à l'encontre de quiconque pendant la Décennie d'action pour les objectifs de développement durable ODD", M. Hilale a souligné que lors de sa visite dans le Royaume, en mars 2019, à l'invitation de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, Sa Sainteté le Pape François a félicité le Maroc pour son engagement en faveur d'une "formation adéquate et saine contre toutes les formes d'extrémisme, qui conduisent souvent à la violence et au terrorisme et qui, en tout cas,

constituent une offense à la religion et à Dieu lui-même".

Dans ce cadre, le diplomate marocain a mis en relief la longue tradition du Royaume en matière de tolérance, coexistence, respect de l'autre et promotion du dialogue interculturel et interreligieux, soulignant que cette tradition est une réalité qui fait partie de la conscience collective et du vécu quotidien de la société marocaine, et qui perdure depuis plus de 12 siècles dans le Royaume.

Lors de cette rencontre, Omar Hilale a relevé que la Constitution du Maroc renforce cet engagement en faveur des droits de l'Homme, de l'égalité et de la non-discrimination.

Et de poursuivre que le préambule de la loi suprême met en exergue l'identité marocaine forgée par la convergence de ses composantes arabo-islamique, amazighe et saharo-hassanie, nourrie et enrichie de ses affluents africain, andalou, hébraïque et méditerranéen.

L'ambassadeur a aussi fait valoir que le Maroc est doté d'une forte et riche expérience dans le domaine de la migration, adoptant une approche



qui repose sur le respect des droits de l'Homme, du droit humanitaire, de la solidarité et de la tolérance.

"C'est dans ce cadre que s'inscrit la politique clairvoyante et humaniste de Sa Majesté le Roi Mohammed VI envers les migrants vivant au Maroc et qui a permis la régularisation de la situation de milliers de migrants ces dernières années dont plus

de 80% des pays frères de l'Afrique subsaharienne", a dit le diplomate marocain, ajoutant que plusieurs réformes ont été entreprises afin d'assurer aux migrants tous leurs droits.

Omar Hilale a, par ailleurs, rappelé que le Maroc est fier d'être l'initiateur de documents onusiens et internationaux d'une extrême importance, notamment le Plan d'action de

Rabat sur l'interdiction de l'appel à la haine nationale, raciale ou religieuse qui constitue une incitation à la discrimination, à l'hostilité ou à la violence. Il a aussi cité le Plan d'action de Fès sur le rôle des chefs religieux pour prévenir l'incitation à la violence, et la Déclaration de Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde musulman.

La tradition de tolérance religieuse et spirituelle du Maroc mise en relief à Bamako



Le Maroc est connu par sa longue tradition de tolérance religieuse et spirituelle comme en atteste l'harmonie de la coexistence des mosquées, églises et synagogues sur l'étendue du territoire national, a souligné, vendredi à Bamako, l'ambassadeur du Royaume au Mali, Hassan Naciri.

Puisant dans cette culture millénaire, le Maroc ne cesse de promouvoir le dialogue interreligieux et interculturel et la lutte contre toutes les formes d'extrémisme, a affirmé Hassan Naciri qui intervenait en sa qualité de doyen du corps diplomatique accrédité à Bamako, à la cérémonie de clôture de l'«Autre

Forum» qui s'est déroulé dans la capitale malienne sous le thème «Etat, citoyenneté, religions et laïcité : état des lieux, enjeux et perspectives au Mali».

Rappelant la publication, en janvier 2016, de la déclaration de Marrakech sur les droits des minorités religieuses dans le monde musulman, le diplomate a souligné que l'Islam est la religion d'Etat au Maroc depuis le VIIIème siècle et que SM le Roi, chef de l'Etat et Commandeur des croyants, «se porte garant du libre exercice des cultes».

«Cette centralité de Sa Majesté le Roi aux niveaux politiques et religieux est une singularité du Royaume chérifien dans le monde musulman», a-t-il dit. Le diplomate marocain a cité, à ce propos, SM le Roi Mohammed VI qui a souligné dans son discours à l'occasion de la visite au Maroc du Pape François en mars 2019, qu'«en tant que Commandeur des croyants, je ne peux parler de terre d'Islam, comme si n'y vivaient que des musulmans. Je veille, effectivement, au libre exercice des religions du Livre et je le garantis. Je protège les juifs marocains et les chrétiens d'autres pays qui vivent au Maroc».

Dans ce contexte, a-t-il poursuivi, la citoyenneté est gérée d'abord dans le

cadre de la Constitution, des libertés publiques et de la solidarité qu'implique l'appartenance à un Etat-nation, notant que le "débat est ouvert de manière permanente pour reconstituer les consensus, recoudre le tissu social et s'adapter aux exigences de la vie contemporaine sans renier les bases fondamentales et historiques de la culture qui ont forgé notre personnalité".

Quant à la relation entre religion et politique, le Souverain a tranché le 30 Juillet 2004 quand il a affirmé : «Une nette séparation doit être faite entre le religieux et le politique, eu égard à la sacralité des dogmes véhiculés par la religion et qui doivent, de ce fait, être à l'abri de toute discorde ou dissension, d'où la nécessité de parer à toute instrumentalisation de la religion à des fins politiques».

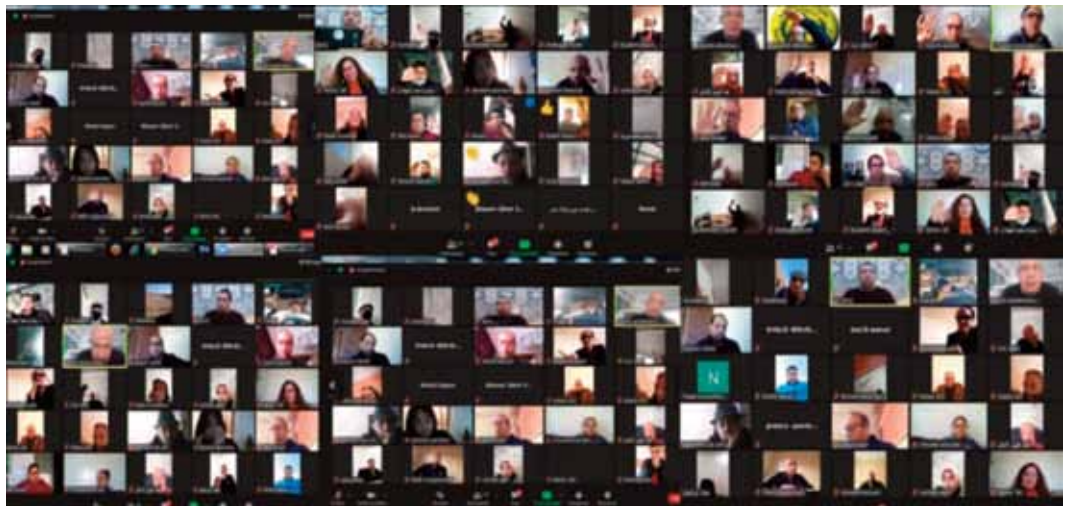
Revenant sur le thème de la rencontre, le diplomate marocain a mis en évidence l'actualité et la pertinence avérée des questions soulevées qui revêtent, en particulier au Mali, a-t-il dit, une grande pertinence au regard des nouveaux enjeux et des défis autour de la paix et de la cohésion sociale, focus de toutes les politiques publiques et de la coopération internationale.

L'Association Chouala dénonce la campagne médiatique algérienne contre les symboles de la Nation

Le Conseil d'administration de l'Association Chouala pour l'éducation et la culture a dénoncé la campagne médiatique «abjecte» des médias algériens contre les institutions marocaines «qui porte atteinte à la personne de Sa Majesté le Roi, symbole de la Nation sans respecter la déontologie journalistique et le patrimoine commun aux peuples, marocain et algérien».

Dans un communiqué rendu public dimanche 14 février, Chouala a réitéré sa position concernant notre intégrité territoriale et son "adhésion à toute action visant à la défendre dans les différents forums régionaux et internationaux», tout en appelant les ONG soutenant les droits des mineurs et des jeunes à œuvrer à la libération des enfants marocains sahraouis emprisonnés en Algérie par les miliciens du Polisario pour dissuader leurs familles de toute velléité de rallier la mère patrie et à empêcher l'enrôlement des enfants dans des batailles militaires en violation des conventions internationales en la matière.

Concernant la question palestinienne, l'Association Chouala a appelé les organisations continentales et internationales à défendre le droit du peuple palestinien à son Etat indépendant avec Al-Qods-Acharif comme capitale.



Elle a, par ailleurs, exprimé sa fierté d'avoir mis en œuvre plusieurs programmes durant l'année 2020 en dépit de la crise sanitaire de la Covid-19, ainsi que de sa contribution au dialogue national concernant les questions sociétales liées à cette crise inédite.

Elle a également salué les différentes initiatives organisationnelles visant à faire de 2021 l'année du renforcement de l'action associative via la formation, la qualification, l'action culturelle et le plaidoyer.

L'Association Chouala a aussi appelé le département chargé de la jeunesse à prendre les mesures administratives et sanitaires pour assurer l'accélération du processus d'ouverture des maisons de jeunes, des centres d'accueil, des centres de formation et de tous les espaces dédiés à l'enfance et la jeunesse.

Elle a également appelé à accorder la priorité à la modernisation des espaces dédiés aux enfants et des jeunes et à les doter des moyens éducatifs qui répondent à leurs at-

tentes et les rendent plus attractifs.

Chouala a imputé au département chargé de la jeunesse la responsabilité d'avoir rompu les relations directes, responsables et constructives avec les associations, tout en dénonçant la privation de ces dernières du financement public et, partant, de remplir ses fonctions et d'assumer ses responsabilités.

Par ailleurs, l'Association Chouala a incité la jeunesse marocaine à la participation citoyenne

aux prochaines échéances électorales pour défendre ses choix afin de consolider la démocratie et d'assurer la coexistence dans la dignité, la liberté, la responsabilité et le droit à la justice sociale.

Elle a également exhorté les responsables à prêter plus d'attention aux intellectuels et à réhabiliter la question culturelle dans ses valeurs et sa diversité en tant que locomotive du développement social.

T.M

L'homme de médias, Mohamed Berrada

Les agissements algériens font fi de toute considération et ne vouent aucun égard à l'histoire ou à la géographie

Tout le monde suit avec étonnement et tristesse les dérivés qui s'emparent du champ politique et médiatique en Algérie, affirme l'éditeur et journaliste Mohamed Berrada, soulignant qu'aucune expression ne peut justement décrire la réalité et l'ampleur de cet état de confusion qui y sévit.

En mal de repères, le champ politique officiel en Algérie est passé d'un état de débâcle et de laisser-aller intellectuel pour s'engouffrer dans la décadence morale en cultivant de la rancune pour un pays voisin et frère qui est le Maroc, relève Mohamed Berrada dans une déclaration à la MAP.

"Il n'y a rien dans le comportement du Maroc à l'endroit du peuple et régime algériens qui justifie un tel acharnement contre l'image du Royaume, ses intérêts, ses symboles, ses institutions de souveraineté et son intégrité territoriale", note-t-il, en indiquant que l'histoire ne change pas la géographie, tandis que la géographie, dans son essence, "joue un rôle dans l'histoire". Il ressort donc que les agissements algériens font fi de toute considération et ne vouent aucun égard à l'histoire ni à la géographie. Le journaliste fait obser-

ver en outre que le "comportement" politique algérien aurait pu persister dans ses plans "sans lendemain" contre les intérêts du Maroc et son droit historique et irréversible sur le Sahara, et continuer à mentir, comme il a l'habitude de faire voici des décennies, tout en mobilisant ses organes diplomatiques et de propagande et en dépendant des sommes faramineuses.

Il aurait également pu continuer à déployer des efforts ininterrompus contre le Maroc, des efforts qu'il n'a jamais fournis s'agissant d'autres questions internes ou externes, y compris la cause palestinienne qu'il prétend défendre, et la lutte contre ce qu'il appelle la normalisation avec Israël, indique-t-il, ajoutant qu'il aurait pu aussi persister à faire de tout cela sa marchandise préférée destinée à la consommation interne pour distraire les populations des questions internes et poursuivre la fuite en avant lorsqu'il s'agit des attentes du peuple algérien et de son droit à la liberté, à la dignité et à la prospérité, ainsi que son droit de bénéficier des dividendes du pétrole et du gaz.

Or, la "pensée" algérienne s'est rétrécie comme une peau de chagrin et s'est sclérosée à telle enseigne qu'elle

n'est plus capable de persister dans son opposition au Maroc en faisant montre d'un minimum de respect des règles morales en vigueur en matière des conflits politiques, y compris celles des guerres et des conflits armés, regrette le journaliste, soulignant que la question se pose désormais quant à la direction que prend cette "pensée" politique et médiatique algérienne au lendemain du comportement abject de la chaîne TV "Echourouk", attentatoire au symbole le plus important de la souveraineté marocaine et au pilier des constantes du Royaume.

Tous les indicateurs, après ce comportement condamné avec les expressions les plus fortes, renseignent sur l'épuisement de la pensée régnante en Algérie, cette pensée agonisante au bord de la mort clinique, estime-t-il, faisant remarquer que cet état des lieux explique la frénésie et la rancune exacerbée envers le Maroc immédiatement après l'"assainissement" et la sécularisation au passage d'El Guerguarat, outre la reconnaissance américaine de la souveraineté du Maroc sur l'ensemble de son territoire du Sahara et l'ouverture de consulats de nombreux pays à Laâyoune et à

Dakhla, y compris celui des Etats-Unis d'Amérique à Dakhla.

S'ajoute à cela la déception des dirigeants algériens qui aspiraient à ce que le nouveau locataire de la Maison Blanche revienne sur l'engagement américain vis-à-vis de la marocanité du Sahara et sur les accords signés avec le Royaume récemment, souligne le journaliste, relevant que la fermeté marocaine face à l'arrogance algérienne et la succession des victoires et percées diplomatiques du Royaume ont "démantelé" tout ce que les dirigeants algériens ont construit et "commercialisé".

Ces victoires marocaines ont sensiblement bouleversé les militaires d'Algérie qui n'ont trouvé aucun autre moyen pour traiter de la nouvelle donne dans la région que de s'adonner à une vulgarité sans limite, mais caduque, fait-il remarquer.

"Mais pour combien de temps?", se demande Mohamed Berrada, qui s'interroge aussi sur l'impact de cela, aujourd'hui et demain, sur les réalités et faits, sur les positions des Etats par rapport à la marocanité du Sahara et sur la vision positive des politiciens du monde du modèle marocain de développement, des droits de l'Homme, de la lutte

contre le terrorisme, l'extrémisme violent et le crime organisé, ainsi que sur ses orientations humanitaires en soutien à la paix à travers la participation de ses forces à l'instauration de la sécurité dans les zones de conflit, sous la bannière des Nations unies, sans pour autant oublier le modèle exemplaire du Maroc mis en place sous le leadership de Sa Majesté le Roi, qui repose sur le partage de ses expériences, compétences et expertise avec d'autres pays.

Ce comportement altruiste se veut la preuve de l'attachement du Royaume aux valeurs d'une solidarité sans équivoque avec tous les pays du continent africain, qui ont en besoin et qui se sont débarrassés à jamais des mensonges et des illusions des dirigeants algériens.

La valeur et l'ampleur des percées que le Maroc a réalisées ces dernières années dans la question du Sahara, son rayonnement continu et sa nouvelle image en tant qu'acteur majeur en Afrique, outre sa position distinguée dans des partenariats internationaux d'envergure, ont provoqué chez son "principal adversaire" une "panne politique", à l'origine de la décadence morale dans laquelle s'empêtrèrent les dirigeants en Algérie, conclut-il.

Saaïd Amzazi : *La mobilisation collective, un défi majeur pour réussir la réforme du système éducatif*



La mobilisation collective des différents acteurs et partenaires aux niveaux régional, provincial et local est un défi majeur à relever aujourd'hui pour réussir les projets stratégiques de la réforme du système de l'éducation et de la formation, a indiqué, samedi à Béni Mellal, le ministre de l'Éducation nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Saaïd Amzazi.

Ce défi requiert la création des conditions optimales à la mise en oeuvre des projets stratégiques nationaux dans le domaine de l'éducation, à leur tête la mobilisation collective des différents acteurs et partenaires aux niveaux régional, provincial et local, en harmonie avec les dispositions de l'article 6 de la loi-cadre 51-17 relative au système de l'éducation, de la formation et de la recherche scientifique qui fait de la réalisation des objectifs

de la réforme une priorité nationale pressante et une responsabilité commune, a affirmé Saaïd Amzazi lors d'une rencontre régionale de concertation avec les autorités locales autour des projets stratégiques en matière d'éducation.

Saaïd Amzazi a également souligné que cette réunion marque le lancement des rencontres régionales de concertation qui auront lieu dans les différentes régions du

Royaume, avec les autorités locales autour des projets stratégiques de la réforme de l'enseignement.

Cette rencontre revêt une importance particulière car elle constitue une occasion propice pour jeter les bases d'une communication directe avec les acteurs et les partenaires locaux afin qu'ils puissent s'approprier d'une manière collective les projets stratégiques, en prélude de la mobilisation collective tant voulue par tous, a-t-il expliqué.

Le ministre, a-t-il dit, a veillé à mettre en place les mécanismes institutionnels, les outils pédagogiques et procéduraux, et a pris les dispositions législatives nécessaires en vue de l'application des grandes ambitions de la loi-cadre, en les déclinant à travers 19 projets stratégiques et un plan législatif et organisationnel.

Saaïd Amzazi a, en outre, fait savoir que le ministère veille également à intégrer les projets stratégiques nationaux au sein des plans d'actions régionaux et à mettre en place des outils de gestion à même de faciliter la conduite de ces projets au niveau des académies ré-

gionales de l'éducation et de la formation, des universités et des établissements de formation professionnelle.

D'autre part, le ministre a noté que pour relever les différents défis de la réforme éducative au niveau de la région Béni Mellal-Khénifra, il est nécessaire de poursuivre la mobilisation collective locale, de développer les mécanismes d'intervention opérationnelle, de renforcer les canaux de coordination, d'assurer la convergence des différents programmes du développement local avec les projets prévus dans le cadre de la mise en oeuvre de la loi-cadre, et de réaliser un suivi précis et régulier des chantiers ouverts.

Les perspectives qu'ouvre la régionalisation avancée, outre le sens élevé de responsabilité, les compétences et l'expérience pratique des cadres et partenaires au niveau de la région sont autant de facteurs de soutien à ce grand chantier national, vital et crucial qui jouit de toute l'attention du gouvernement et sur lequel repose la réalisation des objectifs du développement économique et humain intégré et équilibré, a conclu le ministre.

Participation du Maroc à la Conférence internationale de défense d'Abou Dhabi

La Conférence internationale de défense 2021 s'est tenue, samedi à Abou Dhabi, de manière physique et virtuelle avec la participation de 24 experts et plus de 2.400 personnes de 80 pays, dont le Maroc.

Le Royaume a été représenté à cet événement, qui intervient à la veille du lancement de l'exposition internationale de défense "IDEX" et de l'Exposition navale de défense "NAVDEX", par une délégation de haut niveau de l'état-major des Forces Armées Royales et de l'Administration de la défense nationale.

La conférence, qui a été inaugurée par le secrétaire d'Etat pour les Affaires de défense aux Emirats Arabes Unis, Mohammed Bin Ahmad Al Bawardi, a focalisé ses travaux sur "le développement et la protection de l'intelligence artificielle et des technologies de pointe à l'ère de la quatrième révolution industrielle".

Répartie sur quatre sessions, la rencontre s'est déroulée en présence d'une pléiade de personnalités émiraties et internationales spécialisées dans les affaires de défense, les technologies de pointe et la quatrième révolution industrielle.

A l'ouverture de la conférence, organisée sous le haut patronage du Cheikh Khalifa ben Zayed Al Nahyan, président des Emirats Arabes Unis et commandant suprême des forces armées des EAU, Mohammed Bin Ahmad Al Bawardi a déclaré que cet événement était une occasion propice pour discuter des dimensions de la protection du développement de l'intelligence artificielle et la technologie de pointe pour inclure les implications de la pandémie du coronavirus sur les chaînes d'approvisionnement mondiales.

Il a souligné également qu'à la lumière des changements accélérés et complexes qui ont eu lieu, il s'avère important de renforcer les aspects de la recherche et du développement liés aux industries de la défense, y compris l'aspect relatif à la coopération entre les centres de recherche et de développement publics et privés et du milieu universitaire, dans le but d'unifier les efforts et de relever les défis afin d'assurer le développement des technologies de la quatrième révolution industrielle et de ses applications de défense.

Pour sa part, le porte-parole de la conférence, Muhamad Khamis Al Has-



sani, a fait savoir que la conférence internationale de défense 2021 s'est penchée sur des questions importantes liées notamment à la quatrième révolution industrielle et l'intelligence artificielle pour la phase post-coronavirus.

De son côté, le porte-parole d'IDEX et de NAVDEX 2021, Maya Rachid Al Mazroui, a indiqué que la conférence a connu la participation physique de plus de 400 personnes alors que plus de 2000

participants, de 80 pays, ont participé via des plateformes de communication mondiales.

L'événement a été ainsi une occasion d'échanger des connaissances et de renforcer la coopération dans le domaine sécuritaire en se concentrant sur l'intelligence artificielle, la cybersécurité, la chaîne d'approvisionnement, ainsi que la recherche et le développement dans les industries de défense



La vaccination accélère le pas *Inégale entre pays riches et pauvres*



Plus de 200 millions de doses administrées dans le monde: pour faire face à la pandémie de Covid-19, les gouvernements comptent plus que jamais sur la vaccination, qui accélère mais révèle aussi les inégalités entre pays riches et pauvres.

Il aura fallu moins de trois semaines, depuis le 2 février, pour doubler le nombre de doses injectées: à 10H00 GMT samedi, au moins 201.042.149 doses avaient été administrées, dans 107 pays au minimum, selon un comptage réalisé par l'AFP à partir de sources officielles.

Ce chiffre est sous-estimé, car deux grands pays, la Chine et la Russie, n'ont pas communiqué de nouvelles données depuis une dizaine de jours. Mais il révèle aussi une sur-représentation des pays riches: quelque 45% des injections ont été réalisées dans les pays du G7, qui n'hébergent pourtant que 10% de la population mondiale. Les dirigeants du G7 se sont ainsi engagés vendredi à partager une partie des vaccins avec les pays

pauvres. Ils ont notamment annoncé plus que doubler leur soutien collectif à la vaccination, à 7,5 milliards de dollars, notamment via le programme onusien Covax, piloté par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS).

Le président français Emmanuel Macron a proposé que l'Europe et les Etats-Unis livrent "le plus vite possible" 13 millions de doses de vaccins à l'Afrique pour que le continent puisse vacciner ses 6,5 millions de soignants.

Un projet de résolution du Royaume-Uni, distribué au Conseil de sécurité de l'ONU, invite les pays riches à donner des doses de vaccins contre le Covid-19 aux pays à faibles revenus.

L'entreprise de biotechnologie américaine Novavax s'est engagée à mettre à disposition du programme Covax 1,1 milliard de doses de son candidat vaccin, a indiqué vendredi l'Alliance du Vaccin (Gavi).

Il y a du retard à rattraper: à ce jour, plus de neuf doses sur dix (92%) ont été administrées dans des pays à revenu "élevé" ou "intermédiaire de la tranche

supérieure" (au sens de la Banque mondiale), qui ne concentrent qu'une grosse moitié de la population mondiale (53%). Parmi les 29 pays à "faible" revenu, seuls la Guinée et le Rwanda ont commencé à vacciner.

Israël est, de loin, le pays le plus en avance, près de la moitié (49%) de sa population ayant reçu au moins une injection. Un Israélien sur trois (33%) a même reçu la seconde dose. Le ministre israélien de la Santé a affirmé samedi que l'inoculation des deux doses du vaccin Pfizer/BioNTech s'était avérée efficace à 95,8% pour empêcher de contracter le Covid-19.

D'autres Etats commencent tout juste leur campagne de vaccination. En Australie, le Premier ministre Scott Morrison, ainsi qu'une octogénaire et plusieurs soignants, ont reçu dimanche à Sydney une première dose du vaccin Pfizer/BioNTech, à la veille du véritable coup d'envoi de la campagne de vaccination lundi.

La Nouvelle-Zélande a lancé la sienne samedi, alors que le

pays a été largement félicité pour sa gestion de l'épidémie et n'a connu que 26 décès sur une population de cinq millions d'habitants.

En Roumanie, près de 300 sans-abri ont été vaccinés. C'est l'un des premiers pays d'Europe à s'attaquer à l'immunisation de cette catégorie vulnérable.

L'Autorité palestinienne a pour sa part annoncé vendredi un accord avec Israël pour vacciner quelque 100.000 Palestiniens travaillant sur le territoire israélien.

La distribution des vaccins est parfois émaillée de scandales: en Argentine, le ministre de la Santé Ginés González García a démissionné vendredi après des révélations selon lesquelles il proposait à ses amis de se faire vacciner au ministère sans prendre rendez-vous dans un hôpital.

La distribution du vaccin de BioNTech et Pfizer pourrait être facilitée: il peut finalement être conservé pour deux semaines à des températures plus élevées que celles actuellement prescrites (entre -80 et -60 degrés),

selon des données publiées vendredi par les deux laboratoires.

La Russie a annoncé de son côté avoir enregistré son troisième vaccin contre le Covid-19 baptisé "Kovivak", dont 120.000 doses seront mises en circulation au milieu du mois de mars, après le vaccin Spoutnik V, homologué en août, et EpiVacCorona, en octobre.

La pandémie a fait au moins 2.453.070 morts dans le monde depuis son apparition, selon un bilan établi par l'AFP à partir de sources officielles.

Inquiet devant la progression des variants du virus, le Canada imposera à partir de lundi des tests de dépistage à sa frontière terrestre avec les Etats-Unis, actuellement accessible uniquement pour les déplacements "essentiels", a annoncé Ottawa samedi. Et au Cambodge, une recrudescence de cas de contaminations touchant la communauté chinoise expatriée a conduit les autorités à boucler samedi la petite île de Koh Pich (île Diamant), reliée à la capitale Phnom Penh par plusieurs ponts.

Le chef de l'OMS exhorte la Tanzanie à protéger sa population

Le directeur général de l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) a appelé dimanche la Tanzanie à prendre des mesures pour protéger de la pandémie de Covid-19 ses propres citoyens mais aussi les populations des pays visités par des Tanzaniens. "De nombreux Tanzaniens voyageant dans les pays voisins et au-delà ont été testés positifs au Covid-19. Cela montre la nécessité pour la Tanzanie de prendre des mesures robustes pour protéger à la fois sa propre population et les populations de ces pays et d'ailleurs", indique Tedros Adhanom Ghebreyesus dans un communiqué.

Dans sa déclaration, le chef de l'OMS adresse ses condoléances à la Tanzanie à la suite de décès pendant la semaine de deux hauts responsables publics, dont le premier vice-président de l'archipel semi-autonome de Zanzibar Seif Sharif Hamad.

Depuis le début de la pandémie, le président tanzanien John Magufuli n'a eu de cesse de minimiser la dangerosité du coronavirus. Le pays a publié pour la dernière fois des chiffres officiels sur les infections au coronavirus en avril 2020 (509 cas officiellement).

Ces dernières semaines, la Tanzanie est toutefois frappée par une vague de décès officiellement attribués à des pneumonies.

Le chef de l'OMS indique qu'en janvier, il avait déjà appelé



les autorités tanzaniennes à prendre des mesures de santé publique contre le Covid-19, à se préparer à la vaccination et à partager les données sur la pandémie. "Depuis lors, j'ai parlé à plusieurs responsables en Tanzanie mais l'OMS attend encore de recevoir des informations concernant les mesures prises par la Tanzanie pour répondre à la pandémie", a-t-il déclaré.

"La situation reste très précoc-

upante. Je renouvelle mon appel à la Tanzanie à commencer à rapporter les cas de Covid-19 et à partager les chiffres. J'appelle aussi la Tanzanie à mettre en oeuvre des mesures de santé publique qui permettent de briser les chaînes de transmission et à se préparer à la vaccination", a ajouté M. Tedros.

L'appel de l'OMS vient renforcer celui formulé depuis la Tanzanie par certaines persona-

lités et groupes de pression, au risque parfois d'être harcelés par les autorités.

Samedi, l'ordre des avocats de Tanzanie (Tanzania Law Society - TLS) est devenu le premier corps professionnel à appeler le gouvernement à reconnaître ouvertement la présence du virus et à prendre les mesures appropriées.

La veille, s'exprimant lors des obsèques du chef de la fonction publique, le président Magufuli a

évoqué le Covid-19 sans le désigner explicitement. "Quand cette maladie respiratoire est apparue l'an dernier, nous avons gagné parce que nous avons placé Dieu en premier et pris d'autres mesures. Je suis sûr que nous vaincrons à nouveau si nous refaisons de même", avait-il déclaré. "Nous ne ferons aucun confinement", avait-il toutefois ajouté: "Continuons à placer Dieu en premier et à prendre des précautions".

La Russie dit avoir détecté le premier cas de transmission à l'humain de la grippe aviaire H5N8



Russie a annoncé samedi avoir détecté le premier cas de transmission à l'être humain de la souche H5N8 de la grippe aviaire, ajoutant avoir informé l'Or-

ganisation mondiale de la santé (OMS) de cette "découverte importante". "Le laboratoire a confirmé le premier cas d'infection d'une personne par le virus de groupe A, la

grippe aviaire AH5N8", a déclaré à la télévision Anna Popova, à la tête de l'agence sanitaire russe Rospotrebnadzor.

Ce virus a été détecté chez sept personnes contaminées dans une usine de volailles du Sud de la Russie, où une épidémie de grippe aviaire a touché les animaux en décembre 2020, a précisé Mme Popova, ajoutant que les malades "se sentent bien" et n'ont pas de complications. "Des mesures ont été rapidement prises pour contrôler la situation" dans ce foyer d'infection, a-t-elle indiqué.

Si la souche H5N8 a "franchi la barrière inter-espèce" en se transmettant de l'oiseau à l'homme, "ce variant du virus ne se transmet pas d'une personne à l'autre à l'heure actuelle", a-t-elle encore déclaré. Elle a estimé que cette détection "donne au monde entier le temps de se préparer" en créant des tests et un vaccin,

"dans le cas où ce virus deviendrait plus pathogène et plus dangereux pour l'homme et acquière la capacité d'être transmis de personne à personne". "Nous serions alors pleinement armés et pleinement préparés", a-t-elle poursuivi.

Le laboratoire d'Etat russe Vektor, à l'origine de la découverte, a également estimé qu'il faut "aujourd'hui commencer à développer un système de test qui permettra de détecter rapidement les cas de cette maladie chez l'homme" et de "commencer le travail" en vue d'un vaccin.

La Russie a une longue tradition de recherche dans le domaine des virus et des vaccins et a notamment développé un vaccin contre le Covid-19, le Sputnik V, efficace à plus de 91% selon des résultats scientifiques confirmés par des experts indépendants. Mme Popova a indiqué que la Russie avait "d'ores et

déjà envoyé ces informations à l'Organisation mondiale de la santé".

L'OMS a de son côté confirmé à l'AFP avoir été informée par la Russie de cette découverte, qui "si confirmée, serait la première fois que le H5N8 infecte des humains". "Nous sommes en discussion avec les autorités (russes) pour recueillir plus d'informations et évaluer l'impact de cet événement sur la santé publique", a ajouté l'organisation.

La souche H5N8 de la grippe aviaire sévit actuellement dans plusieurs pays européens, dont la France, où des millions d'animaux ont été abattus pour arrêter sa progression. Le gouvernement français a assuré samedi que le virus de la grippe aviaire H5N8 présent sur des volailles en France ne présentait, à ce jour, "pas de risque de transmission à l'Homme", mais des comparaisons sont en cours avec le virus ayant contaminé des personnes en Russie.



AWB et l'AMCI signent une convention de partenariat dédiée aux talents africains

Le groupe Attijariwafa bank (AWB) et l'Agence marocaine (AMCI) ont signé, jeudi, une convention de partenariat dédiée aux talents africains et à la promotion de l'excellence à l'échelle du continent.

"Ce rapprochement entre les deux institutions traduit leur volonté de contribuer activement à l'essor du continent, à travers des actions structurantes, orientées vers le développement des compétences des jeunes, leur éducation et leur insertion professionnelle", indique AWB dans un communiqué.

Cette convention de partenariat s'inscrit pleinement dans la mise en œuvre des grands axes de la volonté Royale qui prône la création de synergies autour de l'accompagnement de la jeunesse africaine, qui constitue une richesse inestimable pour le continent, relève la même source.

Le groupe AWB et l'AMCI ont l'intime conviction que les entreprises africaines doivent appuyer la jeunesse, en lui permettant de jouer pleinement son rôle comme un réel vecteur de développement et de croissance, souligne le communiqué, faisant savoir que les deux établissements ont mis en place un agenda de collaboration, qui leur permettra de structurer leurs actions communes autour de l'amélioration des capacités des jeunes, rapporte la MAP.

Il s'agit, dans ce sens, du développement de l'insertion professionnelle des jeunes étudiants étrangers, boursiers de l'AMCI, à travers des recrutements réalisés au sein d'AWB au Maroc, pendant une durée allant de 12 à 36 mois, à l'issue de laquelle, les talents rejoignent les différentes filiales du groupe en Afrique.

Il est également question de l'accueil en stage des étudiants étrangers, boursiers de l'AMCI au sein d'AWB au Maroc, du développement de synergies autour de la plateforme "Morocco-Alumni" lancée en décembre 2019 par l'AMCI en coordination avec le ministère des Affaires étrangères, afin de détecter des talents expérimentés à l'échelle continentale, ainsi que la création d'une dynamique intellectuelle auprès des étudiants, avec l'organisation d'ateliers d'accompagnement, conférences et tables rondes sur des thématiques d'actualité à l'échelle continentale.

Plusieurs actions sont également prévues dans le cadre de la convention de partenariat, qui permettront au groupe AWB et à l'AMCI de créer une dynamique positive autour de la montée en compétences des jeunes et le développement de leurs aptitudes professionnelles, conclut le communiqué.

Maroc Telecom annonce des résultats conformes à ses objectifs en 2020



Malgré les effets de la crise de Covid-19 et une forte pression concurrentielle, le Groupe Maroc Telecom a bouclé l'année 2020 avec des résultats opérationnels conformes à ses objectifs. En effet, «grâce aux efforts continus de maîtrise des coûts et aux multiples innovations, le Groupe maintient ses marges, démontrant ainsi sa résilience et sa forte capacité à s'adapter aux conditions imposées par une crise sanitaire et économique inédite», a déclaré le président du Directoire, Abdeslam Ahizoun.

En dépit du contexte difficile, «des investissements importants réalisés dans le Très Haut Débit confortent son leadership et sa position d'opérateur pionnier» au Maroc, a-t-il souligné.

Selon les résultats financiers pour l'année 2020, publiés vendredi 19 février, l'opérateur de télécommunications a réalisé un chiffre d'affaires de 36.769 millions de dirhams, en hausse de 0,7% (-0,8% à base comparable).

Si l'on en croit le top management du Groupe, la hausse du chiffre d'affaires des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc ont compensé le ralentissement des activités Mobile au Maroc. Lesquelles ont été fortement impactées par le contexte concurrentiel.

Il est à souligner qu'à l'international, le Groupe a fait le choix de réunir les différentes filiales sous une identité visuelle commune «Moov Africa» qui reflète la dynamique de leur croissance, a rappelé Abdeslam Ahizoun.

Attardons-nous sur le chiffre d'affaires du Groupe pour préciser

que, sur le seul quatrième trimestre et malgré la baisse des terminaisons d'appels Mobile au Maroc en décembre 2020, il a progressé de 0,7% (+0,4% à base comparable), suite notamment à la hausse soutenue des activités des filiales Moov Africa et du Haut Débit Fixe au Maroc.

Précisons que les activités du Groupe au Maroc ont généré un chiffre d'affaires en baisse de 3,7% par rapport à 2019, pénalisées notamment par les effets de la pandémie de Covid-19 sur les activités Mobile et compensées partiellement par la solide dynamique du Fixe et de l'Internet.

Selon les explications de la société, «cette évolution est plus marquée au quatrième trimestre de l'année sous l'effet notamment de la baisse des tarifs de terminaison

d'appel national, qui s'applique à partir du 1er décembre 2020».

À l'échelle internationale, les activités de la société ont en revanche enregistré un chiffre d'affaires de 16.883 millions de dirhams, correspondant à une hausse de 1,4% à base comparable, en raison de la reprise des activités post-confinement et la progression de la Data Mobile et des services Mobile Money.

A noter que le résultat opérationnel avant amortissements (EBITDA) ajusté du Groupe s'est établi à 19.100 millions de dirhams, en hausse de 0,9% (+0,5% à base comparable), a relevé Maroc Telecom relevant que le taux de marge d'EBITDA ajusté s'est élevé à 51,9%, en hausse de 0,1 pt (+0,7 pt à base comparable), grâce à une gestion rigoureuse des coûts.

Concernant le résultat opérationnel (EBITA) ajusté du Groupe Maroc Telecom, il s'est élevé à 11.598 millions de dirhams, en hausse de 0,8% à base comparable, grâce à la progression de l'EBITDA. Avec un taux de marge d'EBITA ajusté à 31,5%, soit un bond de 0,5 pt à base comparable.

Si la base clients du Groupe progresse de 8,1% en 2020, pour atteindre près de 73 millions de clients, grâce notamment à la croissance des parcs des filiales Moov Africa et du Fixe au Maroc, le résultat net ajusté part du Groupe (RNPG) a de son côté accusé une légère baisse de 0,4% à base comparable.

En baisse de 38,3% sur un an, «des investissements hors fréquences et licences ont été adaptés au contexte de crise sanitaire et orientés vers la forte demande en accès Internet Fixe, les extensions

des infrastructures Data, et la qualité de service», a souligné l'opérateur faisant savoir qu'ils représentent 9% du chiffre d'affaires, soit un niveau conforme avec l'objectif annoncé sur l'année.

S'agissant des flux nets de trésorerie opérationnels (CFFO) ajusté, les chiffres de l'opérateur laissent apparaître une amélioration de 17,8% à base comparable, pour atteindre 15.719 millions de dirhams en raison essentiellement de la baisse des investissements. Et d'ajouter que la dette nette consolidée du Groupe représentait 0,8 fois l'EBITDA annuel du Groupe à fin décembre dernier.

Dans son communiqué, l'opérateur a également indiqué que son Conseil de surveillance proposera à l'Assemblée générale des actionnaires prévue le 30 avril prochain, la distribution d'un dividende de 4,01 dirhams par action, représentant un montant global de 3,5 milliards de dirhams.

Quant aux perspectives pour l'année 2021, l'opérateur a indiqué que sur la base des évolutions récentes du marché et dans la mesure où aucun nouvel événement exceptionnel majeur ne viendrait perturber son activité, il prévoit à périmètre et change constants : une baisse du chiffre d'affaires ; une baisse de l'EBITDA et un CAPEX de maximum 15% du chiffre d'affaires, hors fréquences et licences.

Selon Abdeslam Ahizoun, le chantier de digitalisation engagé par le Groupe devrait se poursuivre d'autant plus qu'il a «démonstré son efficacité face à un environnement contraignant imposé par la pandémie».

Alain Bouithy



Le Groupe recense près de 73 millions de clients et réalise un chiffre d'affaires en légère hausse au terme de l'année écoulée

L'aéroport de Tan-Tan enregistre une baisse de 80% de son trafic aérien

Le trafic des passagers au niveau de l'aéroport de Tan-Tan a reculé de 80% en 2020 par rapport à la même période de l'année dernière.

Le nombre de passagers ayant transité par cette plateforme aéroportuaire a atteint 2.602 à fin décembre, contre 13.009 voyageurs durant la même période de 2019, selon des données fournies par l'Office national des aéroports (ONDA).

Pour le seul mois de décembre, quelque 168 voyageurs ont utilisé l'aéroport de Tan-Tan, contre 1.113 passagers au cours de la

même période de l'année précédente, soit une baisse de 84,91 %, précise la même source.

Le trafic aérien enregistré au niveau des aéroports nationaux durant l'année 2020, a connu une baisse de l'ordre de 71,48% par rapport à la même période de l'année 2019, en accueillant 7.150.277 passagers contre 25.075.095 passagers enregistrés en 2019.

Cette régression s'explique par les répercussions de la crise sanitaire liée au coronavirus et l'arrêt du trafic aérien pendant plusieurs mois.

Repli du taux débiteur global en 2020

Le taux débiteur global moyen s'est établi à 4,53% au titre de l'année 2020, en repli de 46 points de base par rapport à 2019, selon Bank Al-Maghrib (BAM). Ce taux s'est situé à 4,42% au quatrième trimestre 2020, contre 4,34% au T3-2020, précise BAM dans sa dernière enquête trimestrielle sur les taux débiteurs.

Par objet économique, les taux sont passés, d'un trimestre à l'autre, de 3,99% à 4,12% pour les facilités de trésorerie et de 4,79% à 4,91% pour les crédits immobiliers. Le taux des crédits à l'équipement est revenu de 4,50% à 4,21% et celui des prêts

à la consommation de 6,46% à 6,40%.

Par secteur institutionnel, le taux appliqué aux crédits aux particuliers s'est situé au T4-2020 à 4,98% contre 5,15% un trimestre auparavant et celui assortissant les concours aux entreprises non financières à 4,28% après 4,16%, relève la banque centrale.

Pour les entreprises non financières privées en particulier, le taux s'est établi à 4,30% au T4-2020, avec 4,13% pour les grandes entreprises (GE) et 4,49% pour les très petites, petites et moyennes entreprises (TPME).

Présentation des opportunités d'investissement dans la région de Fès-Meknès

"Banque de projets et programme TATWIR : opportunités d'investissement dans la région de Fès-Meknès" est le thème d'un webinaire organisé, récemment à Fès, par le Centre régional d'investissement (CRI).

Initiée en partenariat avec le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique, Maroc-PME et l'Agence marocaine pour l'efficacité énergétique (AMEE), cette webconférence a été l'occasion de présenter aux acteurs publics et privés, ainsi que les investisseurs et porteurs de projets, les multiples opportunités d'investissement qu'offre la région de Fès-Meknès dans différents domaines d'activité, rapporte la MAP.

Le directeur général du CRI Fès-Meknès, Yassine Tazi, a rappelé que la banque de projets visant à renforcer et redynamiser le tissu industriel national et le programme "Tatwir" portant sur la transformation verte des TPME et start-up industrielles s'inscrit dans le cadre du Plan de relance industrielle (PRI) 2021-2023 mis

en place par le ministère.

Cette rencontre, a-t-il dit, vise à dresser le bilan du secteur de l'industrie, qui a su démontrer sa résilience durant la période de pandémie de Covid-19 et d'exposer le potentiel à reconquérir, à travers la stratégie de substitution des importations, ajoutant qu'il s'agit d'une occasion pour les investisseurs de découvrir le dispo-

sitif d'accompagnement mis en place, notamment à travers la banque de projets présentant les opportunités d'investissement au niveau de la région, ainsi que l'équipe "War Room" dédiée à l'accompagnement des porteurs de projets.

M. Tazi a aussi fait savoir que cette rencontre est une opportunité d'exposer le programme "Tatwir", offre intégrée comprenant l'appui à l'investissement, le soutien à l'innovation et l'assistance technique pour les TPME industrielles investissant dans les secteurs porteurs, notamment la croissance verte, l'innovation industrielle et l'industrie 4.0.

De son côté, le directeur général de Maroc-PME, Brahim Arjald, a mis l'accent sur la nouvelle génération des programmes d'appui aux très petites et moyennes entreprises (TPME), précisant que le programme Tatwir d'appui à la décarbonisation vise à soutenir la croissance verte des unités de production.

D'autres participants ont mis en valeur l'importance du plan de

relance industrielle 2021-2023 et la banque de projets dévoilée par le ministère de l'Industrie, du Commerce, de l'Economie verte et numérique dans divers secteurs stratégiques, tout en faisant part des opportunités d'investissement dans la région de Fès-Meknès, dont le site Fès-Shore, Agropolis de Meknès, les plateformes logistiques, les zones industrielles, le pôle universitaire de la région et la qualité de formation de son capital humain.

Cette rencontre a été marquée par la signature de trois conventions de partenariat. La première convention, conclue entre le CRI Fès-Meknès et l'AMEE, porte sur l'accompagnement des entreprises industrielles de la région pour accélérer la transition vers une industrie bas carbone, notamment à travers la réalisation d'audits énergétiques et environnementaux, la mise en place d'un système de management de l'énergie et le conseil pour bénéficier du financement du programme "TATWIR croissance verte".

La deuxième convention lie le CRI Fès-Meknès et la Société générale marocaine des banques et aspire à l'accompagnement des investisseurs pour accéder au programme de financement Green Value Chain (GVC), visant à améliorer la compétitivité durable des entreprises et l'appui au financement des PME s'inscrivant dans des écosystèmes industriels, souhaitant intégrer les chaînes de valeur plus performantes et à plus forte valeur ajoutée.

La troisième convention, signée entre le CRI Fès-Meknès et le groupe Attijariwafa bank, entend mettre en place un dispositif d'accompagnement dédié aux investisseurs industriels dans la région de Fès-Meknès, à travers l'expertise technique, la conception de solutions de financement sur mesure, la mise à disposition de plateformes digitales ou encore la mise en relation professionnelle (business networking) pour les entreprises souhaitant développer les activités d'export, notamment vers le marché africain.



Le bilan du secteur de l'industrie exposé lors d'une conférence

La BAD accorde près d'un million USD à la Société d'ingénierie énergétique

Le Fonds pour l'énergie durable en Afrique (SEFA) de la Banque africaine de développement (BAD) a accordé une aide de 965.000 dollars US à la Société d'ingénierie énergétique (SIE) au Maroc pour l'accompagner dans sa transition afin de devenir la première super société de services énergétiques (Super ESCO) en Afrique.

"Ce soutien de la BAD permettra à la nouvelle SIE de devenir une Super ESCO, créant ainsi un modèle parfaitement en phase avec les besoins du secteur de l'efficacité énergétique du pays", a déclaré Ahmed Baroudi, directeur général de la SIE, cité dans un communiqué de la banque, publié jeudi.

Dans un contexte de demande croissante, le Maroc veut répondre à ses besoins énergétiques en alliant des stratégies d'efficacité énergétique à grande échelle à des investissements dans les énergies renouvelables, selon le texte du communi-

qué. Les Super ESCO sont des véhicules destinés à attirer des investissements d'efficacité énergétique pour le secteur public (hôpitaux, établissements scolaires, éclairage des rues, etc.), posant ainsi les jalons d'investissements privés futurs dans le commerce et l'industrie, rapporte la MAP.

La mutation de la SIE en Super ESCO devrait lui donner les moyens de surmonter les nombreuses difficultés liées à l'intensification des investissements dans l'efficacité énergétique. Les ESCO locales devraient ainsi pouvoir bénéficier de nouveaux débouchés commerciaux, offrir un soutien en matière d'assurance qualité et accroître leur réputation auprès des utilisateurs finaux et des investisseurs.

Ces fonds fourniront à la SIE, les outils opérationnels nécessaires pour développer une réserve de projets d'investissement bancaires dans le domaine de l'efficacité énergétique, a déclaré Brice Mikponhoue, responsable pays par intérim de la BAD au



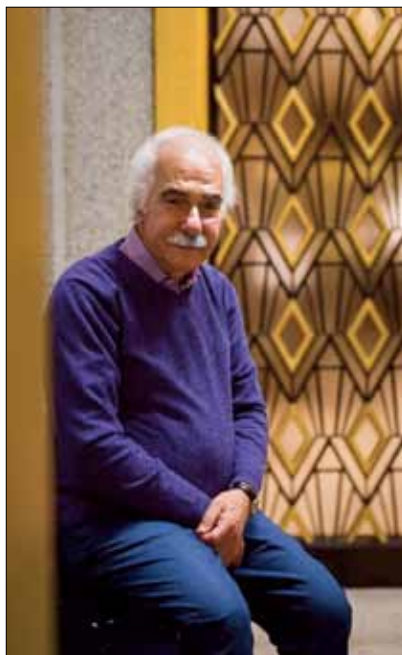
Maroc.

"L'établissement de Super ESCO sur le continent contribuera progressivement à l'expansion et au renforcement de l'écosystème de financement de l'efficacité énergétique. La Banque africaine de développement est fière de soutenir la première Super ESCO en Afrique et se réjouit de soutenir d'autres projets à l'avenir", a déclaré Jalel Chabchoub, directeur des investissements et spécialiste de l'efficacité énergétique du Département des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à la BAD.

La première Super ESCO en Afrique et se réjouit de soutenir d'autres projets à l'avenir", a déclaré Jalel Chabchoub, directeur des investissements et spécialiste de l'efficacité énergétique du Département des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique à la BAD.

Art & culture

Des prix littéraires internationaux mettent en avant le génie marocain



Avec chaque année qui se succède sur la scène culturelle internationale et arabe, les Marocains participent activement aux concours littéraires organisés et remportent des prix bien mérités mettant en avant le "génie marocain" dans les différents genres de littérature.

A peine deux mois écoulés de l'année 2021, les deux Marocains Mohamed Mechbal, chercheur universitaire et Abdellatif Laâbi, poète et traducteur se sont vu décerner des prix prestigieux dans les domaines de la recherche littéraire et de la poésie, semblant ainsi donner une confirmation à cette règle.

Ainsi, M. Mechbal, enseignant à la Faculté des lettres et des sciences humaines de Tétouan, a été choisi par le jury pour remporter le Prix international du Roi Fayçal de la langue arabe et de la littérature, édition 2021, placé sous le thème "La nouvelle rhétorique", en ré-

compense de son projet scientifique qui, selon un communiqué du Secrétariat général du Prix, cadre parfaitement avec l'objet du Prix.

Le Comité d'organisation du Prix, présidé par le Prince Khaled Al-Fayçal, conseiller du Serviteur des lieux saints de l'Islam, émir de la région de La Mecque, a estimé que les travaux et publications de M. Mechbal sont "caractérisés par la profondeur, la pertinence et l'originalité", de même qu'ils allient théorie et pratique et cherchent également à "lier la recherche en matière de rhétorique aux champs de la littérature, de la langue et de la communication".

Pour le ministre délégué chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Driss Ouachoua, il s'agit d'une distinction méritée qui couronne le parcours académique du professeur Mechbal à l'Université marocaine pendant plus de trois décennies.

De son côté, l'Université Abdelmalek Essaâdi a estimé que ces prix renforcent le rayonnement de l'université marocaine en droite ligne avec les hautes orientations royales et les grandes stratégies du ministère de l'Éducation nationale, de la formation professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Une distinction similaire a été enregistrée cette fois-ci dans la langue de Molière remportée par le poète Abdellatif Laâbi qui s'est vu attribuer en février courant le grand Prix de poésie de la ville de Lyon en France, portant le nom du défunt poète Roger-Kowalski. Le prix Kowalski lui est décerné pour son recueil de poésie "Presque riens", publié aux éditions Le Castor Astral et qualifié par le jury comme étant un ensemble de poèmes qui concentre les moments essentiels d'une vie.

En effet, l'obtention par M. Laâbi du

Grand Prix de Poésie en France n'est qu'une partie d'une série de sacres au niveau international, dont le dernier est le Prix Mahmoud Darwich de la culture et la créativité pour l'année 2020. Le début de l'année 2021 a également été marqué par un autre sacre marocain, décerné cette fois-ci à l'écrivaine Najat El Hachmi, qui a remporté le prix Nadal du roman à sa 77^e session pour son ouvrage "Ils nous aimeront Lundi". Ce roman en espagnol et en catalan relate la vie de deux amis vivant en marge de la société, et leur combat pour la liberté.

Mme El Hachmi compte à son actif plusieurs prix pour ses œuvres littéraires, dont le roman "Le Dernier patriarche" qui a remporté le prix Ramon Llull, un des prix littéraires les plus importants de la région de Catalogne.

L'année 2021 s'annonce donc sous de bons auspices pour la culture et littérature marocaines.

"Allen v. Farrow", un documentaire fleuve accablant pour Woody Allen



Le documentaire fleuve "Allen v. Farrow", diffusé à partir de dimanche sur la chaîne américaine HBO, se révèle accablant pour le réalisateur américain Woody Allen, mis en cause par une série de témoignages dans l'affaire de l'agression présumée de sa fille adoptive Dylan. Même si elle ne contient pas de révélations, cette série documentaire, qui compte quatre épisodes d'une heure chacun et sera diffusée en mars sur OCS dans le reste du monde, devrait achever de torpiller la réputation du metteur

en scène new-yorkaise.

Les réalisateurs Kirby Dick et Amy Ziering, documentaristes reconnus, livrent ici un exposé qui reprend l'enquête, avec témoignages et documents à l'appui, dont certains inédits, mais va bien au-delà. Dylan Farrow a accusé Woody Allen de l'avoir agressé sexuellement en août 1992 alors qu'elle était âgée de 7 ans, ce que le réalisateur a toujours réfuté.

Dans le documentaire, le lien est fait entre l'agression sexuelle présumée de Dylan, et la relation de Woody Allen avec la fille adoptive de sa compagne Mia Farrow, Soon-Yi Previn, devenue sa femme, mais plus généralement avec le goût du réalisateur oscarisé pour les jeunes filles.

Documents et témoignages indiquent notamment que le metteur en scène a eu des relations sexuelles avec Soon-Yi bien avant sa majorité.

A ces éléments, troublants, "Allen v. Farrow" superpose la propension supposée de Woody Allen à la manipulation, de la presse notamment, pour atténuer la portée des accusations et discréditer Mia Farrow. Le film va jusqu'à laisser entendre qu'il pourrait avoir fait dérailler les deux enquêtes officielles sur l'affaire, dont aucune n'a

abouti à des poursuites.

Plus globalement, le documentaire dénonce la culture de la domination masculine pré-MeToo, qui a permis à de nombreux hommes de pouvoir d'abuser impunément de leur position, parfois au vu et au su d'une partie de leur milieu professionnel. En outre, "Allen v. Farrow" aura une résonance particulière en France, à l'heure où l'affaire Duhamel a déclenché une série d'accusations d'inceste visant des personnalités publiques.

Les auteurs montrent aussi comment Allan Konigsberg, de son vrai nom, a continué à bénéficier du soutien indéfectible du monde du cinéma après sa mise en cause, tandis que Mia Farrow, privée de rôles, devenait, selon elle, persona non grata à Hollywood.

Ce n'est qu'en 2017, à la faveur d'une tribune de Dylan Farrow, et du soutien public renouvelé de son frère Ronan, journaliste devenu héros du mouvement #MeToo, qu'acteurs et actrices ont pris publiquement leurs distances avec l'octogénaire, très isolé depuis.

Pour Kirby Dick, le propos est élargi au point que ce documentaire, qui porte pourtant le nom de Woody Allen, "n'est pas vrai-

ment sur lui", a-t-il avancé dans un entretien au Washington Post. "Cela parle d'un système", a confirmé Amy Ziering. "Ce film touche à la complicité, le pouvoir de la célébrité, le pouvoir de la manipulation, la façon dont nous allons croire quelque chose qui sera suffisamment répété." "Allen v. Farrow" est aussi une plongée dans l'univers de Dylan Farrow, qui se livre ici comme elle ne l'avait encore jamais fait auparavant, encore visiblement marquée, près de 30 ans après, par un profond traumatisme. "Il y a eu tellement de désinformation, (...) de mensonges", dit celle qui est désormais elle-même mère. "On a douté de moi, on m'a mis sous un microscope, j'ai été humiliée", tandis que son père adoptif "était en roue libre".

Reste l'absence pesante de Woody Allen lui-même durant ces quatre heures de réquisitoire impitoyable, même si sont intégrés des extraits du livre audio, lu par le réalisateur, de sa récente autobiographie, "Soit dit en passant" (2020).

Aucun témoignage ne vient apporter la contradiction, son épouse Soon-Yi et son fils adoptif Moses, soutien public de son père par le passé, ayant refusé de collaborer au projet.

Mohamed Achaâri remporte le prix international de poésie Argana 2020



Le poète marocain Mohamed Achaâri a remporté le prix international de poésie Argana pour l'année 2020, décerné chaque année par la Maison de la poésie au Maroc en partenariat avec la Fondation de la Caisse de Dépôt et de Gestion (CDG) et en coopération avec le ministère de la Culture.

Le 15e prix international de poésie Argana, dont le jury s'est réuni à Rabat, a été attribué au poète Mohamed Achaâri, dont la poésie a contribué "pendant plus de quatre décennies, à la

consécration de l'écriture en étant que résistance visant à élargir les espaces de la liberté dans la langue et l'écriture, à travers une pratique poétique plaçant la liberté au centre de ses intérêts", indique un communiqué de la Maison de la poésie au Maroc. Présidé par le poète Najib Khodari, le jury du prix de cette année était composé des critiques Abderrahmane Tenkoul et Khaled Belkacem et des poètes Hassan Najmi, secrétaire général du prix, Rachid Al Moumni, Abdelslam Moussaoui, Nabil Mounssir et Morad Kadiri, poursuit la même source.

La poésie de Mohamed Achaâri, dont le parcours incarne les phases de la conscience de la poésie marocaine contemporaine, "a œuvré à libérer des espaces dans la langue en faveur des valeurs et dans l'intérêt de la vie et ce, en libérant ces espaces de la tendance traditionnelle conservatrice qui paralyse la vie (...)", indique la Maison de la poésie. M. Achaâri a publié plusieurs recueils notamment "Le hennissement des chevaux blessés", "Journal du feu et du voyage", "Biographie de la pluie" et "Le livre des fragments".

Bouillon de culture

Kanye West

La star américaine de télé-réalité Kim Kardashian a officiellement demandé le divorce de son époux, le rappeur et entrepreneur Kanye West, a indiqué vendredi une porte-parole à l'AFP, après des semaines de spéculation sur une probable séparation.

Le couple est marié depuis mai 2014 et a quatre enfants, dont Kim Kardashian a demandé la garde partagée, selon le site d'informations à sensation TMZ, un principe qui aurait l'assentiment de Kanye West.

Début janvier, la chaîne NBC News avait rapporté que les deux époux vivaient séparés et suivaient des séances de thérapie de couple. Kanye West (43 ans) s'était ainsi installé dans le Wyoming, tandis que Kim Kardashian (40 ans) vivait toujours dans la résidence familiale, en Californie.

Ce divorce, le troisième de Kim Kardashian, présenté comme une procédure amiable par TMZ, met fin à l'un des couples les plus célèbres du monde, union de deux célébrités à la popularité déjà considérable avant leur mariage.

Attraction des tapis rouges et des défilés, "Kimye", comme était surnommé le couple, créait l'événement partout où il passait, elle entrepreneuse de la télé-réalité au physique plantureux et lui créateur ombrageux multi-facettes, reconnu dans la mode comme dans la musique.



Daniel Radcliffe avoue être "géné" par sa prestation dans les premiers volets de Harry Potter



Harry Potter et le Seigneur des Anneaux fêtent leurs 20 ans. A cette occasion, Daniel Radcliffe, l'acteur qui a incarné le célèbre sorcier à lunettes, et l'acteur Elijah Wood ont accordé une interview au magazine Empire. Lors de cet entretien, l'interprète du sorcier le plus célèbre du monde a avoué être "géné" par sa prestation : "Je suis très gêné par une partie de mon jeu, évidemment", a-t-il dit. "C'est comme si on vous demandait : 'Quel regard portez-vous sur vos années d'adolescence?' [...] C'est difficile de séparer ce que je ressens pour Harry de ce que je ressens pour les films."

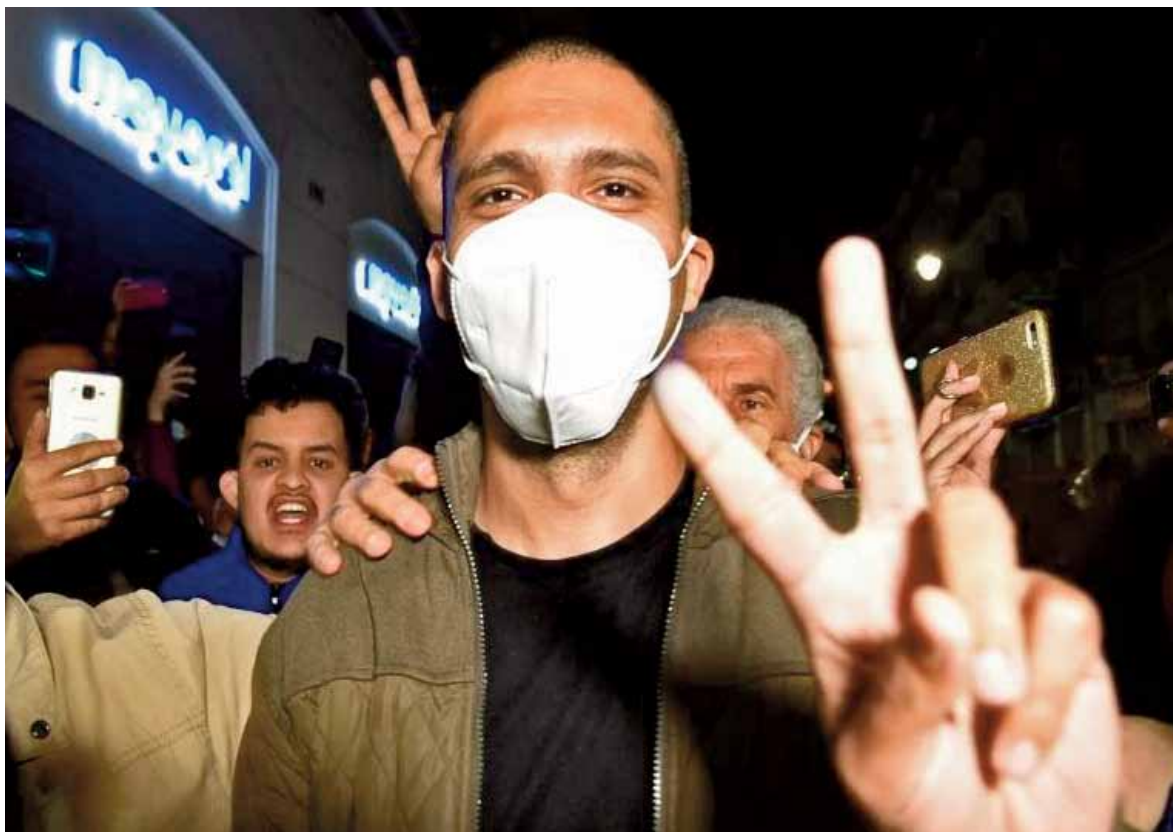
Le comédien britannique a cependant ajouté être reconnaissant envers la franchise : "Cette expérience m'a permis de découvrir ce que j'avais envie de faire jusqu'à la fin de ma vie. Découvrir ce qu'on aime très tôt dans sa vie, c'est une grande chance." En 2001, à 11 ans seulement, Daniel Radcliffe est devenu un phénomène mondial grâce à son rôle d'Harry Potter dans le premier volet de la saga Harry

Potter à l'école des sorciers. Le film adapté de la saga littéraire écrite par J.K. Rowling est devenu une franchise de huit longs-métrages, parmi les plus lucratives des années 2000. Ainsi, à l'époque, Daniel Radcliffe est adulé dans le monde entier et devient un des acteurs les mieux payés au monde.

La pression étant trop forte pour un adolescent, l'acteur s'était confié l'année dernière à Sam Jones, dans un épisode d'Off camera, sur son alcoolisme pendant le tournage de la saga : "Le moyen le plus rapide pour oublier que vous étiez dévisagé en permanence, c'était de bien se saouler. Et quand tu es saoul, tu te dis 'Oh, les gens me regardent encore plus mais c'est parce que je suis très ivre, donc je devrais peut-être boire plus pour les ignorer encore plus'". C'est après le tournage du dernier volet de la saga que Daniel Radcliffe s'est arrêté de boire. "Quand je pense à tout le chaos que j'avais dans ma vie, je me dis que je suis beaucoup plus heureux maintenant."

Khaled Drareni, symbole du combat pour la liberté de la presse en Algérie

Portrait



Le journaliste algérien Khaled Drareni, libéré vendredi après presque un an de détention, a commencé sa carrière comme un présentateur vedette de la télévision avant de devenir un symbole du combat pour la liberté de la presse dans son pays.

Relâché après une longue journée d'attente pour ses proches, les militants et ses collègues journalistes rassemblés devant le centre pénitencier de Koléa, à l'ouest d'Alger, il est apparu serein, en bonne forme, masque sanitaire sur le visage.

"Je remercie tous ceux qui m'ont soutenu et qui ont soutenu les détenus d'opinion car votre soutien est essentiel pour nous tous et il est la preuve de notre innocence", a-t-il réagi dans une vidéo relayée sur les réseaux sociaux.

A sa sortie de prison, il fait le V de la victoire avec les

doigts, un signe qu'il a brandi ces dernières années face aux intimidations des autorités.

Né à Alger le 10 mai 1980 dans une famille aisée, Khaled Drareni, allure athlétique et charismatique, a étudié le droit et les sciences politiques à la Faculté de Ben Aknoun à Alger, avant d'entamer une carrière de journaliste.

Après des débuts dans les médias publics, Khaled Drareni est propulsé comme présentateur vedette sur des chaînes privées à partir de 2013, notamment grâce à ses émissions télé.

Respecté par ses collègues pour son professionnalisme et sa rigueur, il crée en 2017 le site d'information Casbah Tribune qui couvre l'actualité algérienne, et qui a été bloqué par les autorités depuis décembre 2020. Il travaille en même temps comme correspondant en Algérie de la chaîne franco-phonie TV5 Monde et de l'ONG

Reporters sans frontières (RSF).

Le journaliste de 40 ans est condamné mi-septembre à deux ans de prison ferme pour "incitation à attroupement non armé" et "atteinte à l'unité nationale". Il était apparu amaigri lors de son procès et l'on s'était inquiété sur ses conditions de détention.

Khaled Drareni, célibataire, a été menacé à plusieurs reprises par les services de sécurité qui lui reprochaient sa proximité avec le Hirak, le mouvement de protestation populaire. Il avait été arrêté en mars 2020 à Alger, en marge d'une manifestation. Mais le journaliste se défend devant le tribunal: "Je n'ai fait qu'exercer mon métier".

Il couvre les marches du Hirak dès le début du mouvement en février 2019, notamment via son compte Twitter, suivi par des centaines de milliers de personnes, où il par-

tage photos, slogans et déclarations en direct des défilés de la contestation.

Tandis que les procédures judiciaires s'enchaînent contre lui, journalistes et militants des droits humains se mobilisent en Algérie, mais aussi à l'étranger pour exiger sa libération immédiate.

Le président Abdelmadjid Tebboune –celui-là même qui a permis sa libération en décrétant une grâce présidentielle en faveur des détenus du Hirak-- avait laissé entendre que Khaled Drareni était un espion au service d'ambassades étrangères, sans jamais citer son nom.

"Enfin libre! Après 11 mois de détention arbitraire pour avoir exercé son métier, notre correspondant en Algérie Khaled Drareni retrouve la liberté qu'il n'aurait jamais dû perdre!", a réagi RSF sur Twitter.

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26 ALI
CHEIKH
TEL : 05.36.33.24.64
- NADOR -
CONSTITUTION
Aux termes d'un acte S.S.P
en date du 25 janvier 2021,
il a été établi à Nador les
statuts d'une SARL, a caracté-
ristiques suivantes :
DENOMINATION : « STE
EL OUMAMI-CASH »
SARL
OBJET :
- TRANSFERT DE FONDS
- PAIEMENT DES FAC-
TURES D'EAU D'ELEC-
TRICITE DE TELEPHONE
ET D'INTERNET.
SIEGE SOCIAL: HAY JAA-
DAR BNI BOUFIROUR ZE-
GANGAN NADOR.
DUREE : 99 ans.
CAPITAL SOCIAL : fixé à
50.000,00 DH, divisé en 500
parts sociales de 100 (Cent)
dhs chacune.
GERANCE : - Mlle. EL
OUMAMI FATIMA-EZ-
ZAHRA
- Mme. EL OUMAMI
NADIA
DEPOT LEGAL : le
01/02/2021 sous le numéro
223 au Tribunal de première
Instance de NADOR.

N° 1335/PA

FIDUCIAIRE CAFMA
RUE TRIPOLI N° 26
LAARY CHEIKH
- NADOR -
TEL : 05.36.33.24.64
TRANSFERT DES PARTS
SOCIALES
CHANGEMENT DE LA
FORME JURIDIQUE DE
LA SOCIETE
AUGMENTATION DU
CAPITALE SOCIAL DE
LA SOCIETE
REDUCTION DU CAP-
ITAL SOCIAL
MISE A JOUR DES STA-
TUTS

1- Aux termes de l'assem-
blée générale Extraordi-
naire du 02/02/2021, les
associés de la Société
CAFMA SARL au capital de
100.000,00 DHS, sise a RUE
TRIPOLI N° 26 ALI
CHEIKH NADOR, ont dé-
cisé :
- Transfert de 01 part sociale
détenue par Mme. BENSADIA
FATIMA au profit de
Mme. BENSADIA NAJAT ;
- Changement de la forme
juridique de la société à res-
ponsabilité limitée SARL à
associé unique ;
- Augmentation du capitale
social de la société ;
- Réduction du capital so-
cial ;
- Mise à jour des Statuts de
la Société ;
- Pouvoirs à conférer.
2 - Dépôt légal effectué au
tribunal de première in-
stance de Nador le
19/02/2021 sous le N° 372.

N° 1336/PA

STE H.A CLEAN
Constitution
1/ Aux termes d'un acte
s.s.p en date du
18/01/2021, il a été établi
les statuts d'une SARL dont
: DENOMINATION SO-
CIALE : « SOCIETE H.A
CLEAN » SARL , Objet :
TOUS SERVICE DE NET-
TOYAGES , SIEGE SO-
CIAL: 59 BD ZERKTOUNI
3ème EGT N° 8 CASA-
BLANCA, DUREE : 99 an-
nées CAPITAL SOCIAL : le
capital social est fixé à la
somme de 100.000,00 DH,
divisé en Mille (1000) parts
sociales, d'une valeur nomi-
nale de Cent (100,00) di-

rhams chacune , MR. ALI
BOUALI à 500 parts , MR.
EL HASSAN BOUALI à 500
parts GERANCE : la société
sera valablement engagée
par la signature de MR.ALI
BOUALI et MR. EL HAS-
SAN BOUALI séparément.
-Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe de tribunal De
Commerce de Casablanca le
17 Février 2021 sous le nu-
méro de Registre de Com-
merce 490147 et n° de dépôt
765951

N° 1351/PA

STE HLIL
Constitution
1/ Aux termes d'un acte
s.s.p en date du
19/01/2021, il a été établi
les statuts d'une SARL AU
dont : DENOMINATION
SOCIALE : « SOCIETE
HLIL » SARL AU, Objet :
EXPLOITATION AGRI-
COLE , SIEGE SOCIAL: 59
BD ZERKTOUNI 3ème
EGT N° 8 CASABLANCA,
DUREE : 99 années CAPI-
TAL SOCIAL : le capital so-
cial est fixé à la somme de
100.000,00 DH, divisé en
Mille (1000) parts sociales,
d'une valeur nominale de
Cent (100,00) dirhams cha-
cune MR.HASSAN
NOUGA à 1000 parts, GE-
RANCE : la société sera val-
ablement engagée par la
seule signature de
MR.HASSAN NOUGA.
-Le dépôt légal a été effec-
tué au greffe de tribunal De
Commerce de Casablanca le
17 Février 2021 sous le nu-
méro de Registre de Com-
merce 490149 et n° de dépôt
765982

N° 1352/PA

DAMIT TECHNOLOGY
SARLAU
CONSTITUTION
I- Au terme d'un acte sous -
seing privé en date du
21/01/2021 à Casablanca,
il a été établi les statuts de
la société SARLAU dont les
caractéristiques sont les sui-
vants :-objet: Commerciali-
sation et réparation de
matériel de marquage co-
dage et Gravage industriel -
Et plus généralement,
toutes opérations commer-
ciales, mobilières, immobi-
lières, financières se
rattachant directement ou
indirectement à l'objet so-
cial, et ce, tant par l'inter-
vention directe, que par la
création ou la prise de par-
ticipation dans d'autres so-
ciétés, existantes ou à créer,
ayant un objet similaire ou
connexe. Dénomination : «
DAMIT TECHNOLOGY
SARLAU », -Siège: Prima
Office N°105 Appt 16 Etage
3 Angle Mostafa Maani Et
11 Janvier -Casablanca -
Durée : 99 ans.-Capital :
100.000,00 DHS souscrits en
numéraire et divisé en 1000
parts de 100,00 DHS répar-
tie comme suite : - Mr. TA-
B A M M O U T E
ABDERRAHIM: 1000 Parts.
-Gérance : La société est
Gérée Et Administrée par :
Mr. TABAMMOUTE AB-
DERRAHIM. Pour une
durée illimitée. -Année so-
ciale : 1er janvier au 31 dé-
cembre.
II- Le dépôt légal a été effec-
tué au tribunal du com-
merce de Casablanca. RC
N° 489247 en date du
10/02/2021
Pour extrait et mention gé-
rante

N° 1353/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTRE DE L'INTERIEUR
PROVINCE DE KENITRA
COMMUNE DE KENITRA
SERVICE DES MARCHES

AVIS AU PUBLIC
CADRE DU PROGRAMME PREVISIONNEL
MAITRE D'OUVRAGE : LE PRESIDENT DE LA COMMUNE DE KENITRA
ANNEE BUDGETAIRE 2021

Le programme prévisionnel des marchés que le Président de la Commune de Kénitra envisage de lancer pour l'année 2021 est le suivant:

TRAVAUX

Type de service	Objet de travaux	Nature de travaux	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
TRAVAUX	Achèvement des Travaux de voirie d'assainissement, équipement en eau potable et en électricité de la pépinière des jeunes promoteurs et la zone ferrailleurs au Quartier Industriel Municipal Saknia à Kénitra	Aménagement	Quartier Industriel Municipal Saknia	Appel d'offres ouvert	Janvier 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux de maintenance et d'entretien courant des espaces verts de la commune de Kénitra; lot1 et lot2	Entretien	Différentes places	Appel d'offres ouvert	Janvier 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux de maintenance et d'entretien courant de la voirie de la commune de Kénitra	Entretien	Différentes artères	Appel d'offres ouvert	Février 2021	05 37-37-13-22	
	Aménagement de l'accès de la ville par la route nationale n° 1 côté Tanger 2ème Tranche	Aménagement	Accès RN1, côté Tanger	Appel d'offres ouvert	Mars 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux d'éclairage public de l'accès de la ville par la route nationale n° 1 côté Salé	Aménagement	Accès RN1, côté Salé	Appel d'offres ouvert	Mars 2021	05 37-37-13-22	
TRAVAUX	Travaux d'exploitation de la décharge publique	Exploitation	Décharge publique ouled berjal	Appel d'offres ouvert	Avril - Mai 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux de signalisation des voies	Aménagement	Différentes artères	Appel d'offres ouvert	Mai 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux d'aménagement des équipements sportifs	Aménagement	Quartiers: Ouled Oujif-Terrain souiri	Appel d'offres ouvert	Mai 2021	05 37-37-13-22	
	Aménagement des places publiques en espaces récréatifs pour enfants et sports urbains	Aménagement	Différentes places	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux d'aménagement de la fourrière Municipale	Aménagement	Quartier AL AMAL-SAKNIA	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux d'aménagement des marchés municipaux	Aménagement	* Souk El Hourya * Marché central	Appel d'offres ouvert	Juin 2021	05 37-37-13-22	
	Aménagement extérieur des bâtiments du bureau Municipal d'Hygiène	Aménagement	bureau Municipal d'Hygiène	Appel d'offres ouvert	Septembre 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux de maintenance et d'entretien courant des espaces verts de la commune de Kénitra; lot3	Entretien	Différentes places	Appel d'offres ouvert	Septembre 2021	05 37-37-13-22	
	Travaux d'aménagement et d'extension de la zone Industrielle Municipale Saknia	Aménagement	Quartier Industriel Municipal Saknia	Appel d'offres ouvert	Octobre 2021	05 37-37-13-22	
	Construction d'un pôle artisanal à kenitra - 2ème tranche -	Construction	Entre BD Al Wahda et BD Al Montazah	Appel d'offres ouvert	Novembre 2021	05 37-37-13-22	

FOURNITURES

Type de fourniture	Type de fourniture	Objet des fournitures	Quantitatif	Lieu de livraison	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
FOURNITURES	produits d'hygiene	Achat de Raticides		Magasin BMI	Appel d'offres Ouvert	Février 2021	05 37-37-13-22	100%
	produits d'hygiene	Achat de Pesticides et Insecticides		Magasin BMH	Appel d'offres Ouvert	Février 2021	05 37-37-13-22	100%
	Produits d'entretien ménagers	Achat de produits d'entretien ménagers		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Février 2021	05 37-37-13-22	100%
	Matériaux de construction	Achat de Peinture		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Avril - Mai 2021	05 37-37-13-22	100%
	Matériel électrique	Achat de Matériel d'entretien du Réseau de l'Eclairage Public		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Juin 2021	05 37-37-13-22	
	Fournitures	Acquisition de caméra		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Juin 2021	05 37-37-13-22	100%
	Fournitures	Achat de matériel technique pour le BMI		BMI	Appel d'offres Ouvert	Juillet 2021	05 37-37-13-22	100%
	Matériel	Achat de Matériel de Signalisation		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Juillet 2021	05 37-37-13-22	100%
	Fournitures	Achat de petit matériel		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Juillet 2021	05 37-37-13-22	100%
	Fournitures	Achat d'article de plomberie sanitaire		Magasin de la Commune	Appel d'offres Ouvert	Juillet 2021	05 37-37-13-22	100%

SERVICES

Type de service	Objet des services	Lieu d'exécution	Mode de passation	Période prévue pour le lancement	Coordonnées du service concerné	Marchés réservés à la petite et moyenne entreprise
Etude	Etudes architecturales concernant l'aménagement de l'extension de la Zone Industrielle Saknia à la Commune de Kénitra	Zone Industrielle Saknia	Consultation architecturale	Février 2021	05 37-37-13-22	
	Etudes Technique et suivi relative à l'aménagement de l'extension de la Zone Industrielle Saknia à la Commune de Kénitra	Zone Industrielle Saknia	Appel d'offres Ouvert	Mars 2021	05 37-37-13-22	

N° 1354/PA

« STE TURQUE ACCES- SOIRES SARL » MODIFICATION

Au terme d'un PV de l'AGE, en date du 07/09/2020 de la société TURQUE ACCESSOIRES SARL au capital de 100.000,00 Dirhams, il a été décidé ce qui suit:
- Cession de 40 % des parts de Monsieur TEMEL ABDULSELAM et Monsieur ONUR KARADUMAN A Monsieur SERBEST SAVAS et Monsieur ALI KARADUMAN (représenter par Monsieur ONUR KARADUMAN), soit 400 parts au total.
- Nomination de Monsieur SERBEST SAVAS et Monsieur ALI KARADUMAN en qualité des cogérants

pour une durée illimitée.
- Pouvoirs à conférer
- Le dépôt légal a été effectué au secrétaire greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 20 Février 2021 sous le N°764904.
Pour extrait et mention gérance

N° 1355/PA

Extrait du procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive De la société : BAHI SPORT S.A.R.L.A.U L'an 2021, le 19 FEVRIER Suivant le procès-verbal de l'Assemblée Générale constitutive en date 19 février 2021, il est établi les statuts d'une S.A.R.L.A.U les caractéristiques suivantes :
Dénomination: BAHI

SPORT SARL AU
Objet social: LOCATION DE STADES DE FOOTBALL CONCESSIONNAIRE POUR LES OPERATIONS D'ACTIVITES SPORTIVES - EXPLOITANT DE PISCINE
Siège social: APPRT RDC SIS A L'IMMEUBLE AV MED V LOT AL WIFAK N 26 RUE N8 AZEMMOUR
Durée : 99ans
Capital social : 100 000, 00 DHS
Gérance : BAHIA M'HAMED
Le dépôt légal a été effectué au greffe du Tribunal de Première Instance d'el Jaddida sous n°26031 date 17 FEVRE 2021.

N° 1356/PA

ROYAUME DU MAROC



MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU

SERVICE DE L'ÉQUIPEMENT, DU TRANSPORT, DE LA LOGISTIQUE ET DE L'EAU DE RHAMNA

Objet : Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna de Rhamna -Province de Rhamna-

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 08/2021

OUVERTURE DES PLS LE 23/03/2021

Le 23/03/2021 à 11h 30 (onze Heures et demi), Il sera procédé, dans la salle de réunion du Service de l'Équipement, du Transport, de La logistique et de l'Eau de Rhamna (Benguerir) à l'ouverture des plis relatif à l'appel d'offres sur offres de prix pour :

Travaux de maintenance du réseau routier relevant du service de l'équipement, du transport, de la logistique et de l'eau de Rhamna de Rhamna -Province de Rhamna-

Le dossier d'appel d'offres peut être retiré pendant les heures ouvrables du bureau des marchés du Service de l'Équipement, du Transport, de la Logistique et de l'Eau de Rhamna. Il peut être également téléchargé à partir du portail des **Marchés Publics** sur l'adresse électronique suivante www.marchéspublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de : **Vingt-trois mille dirhams (23 000,00 dh)**.
L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : **Un million cinq cent quarante-cinq mille sept cent quatre-vingt-deux dirhams TTC (1 545 792,00 dh TTC)**.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2.12.349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- > Soit envoyer leurs plis par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés du SETLE ;
- > Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- > Soit envoyer par voie électronique au maître d'ouvrage sur le portail marocain de marche publics.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 6 du Règlement de consultation.

Dossier technique comprenant :

1. Pour les concurrents installés au Maroc :

Une copie légalisée (certifiée conforme à l'original) du certificat de qualification et de classification. Il est exigé pour le présent appel d'offre les qualifications suivantes :

SECTEUR	QUALIFICATION	CLASSE MINIMALE
B	B1 et B3	4

2. Pour les concurrents non installés au Maroc :

- a. Une note indiquant les moyens humains et techniques du concurrent et mentionnant éventuellement, le lieu, la date, la nature et l'importance des prestations à l'exécution desquelles le concurrent a participé et la qualité de sa participation
- b. Les attestations délivrées par les hommes de l'art sous la direction desquels lesdites prestations ont été exécutées ou par les maîtres d'ouvrages qui en ont éventuellement bénéficié. Chaque attestation précise notamment la nature des prestations, le montant, les délais et les dates de réalisation, l'appréciation, le nom et la qualité du signataire.

N° 1357/PA

ROYAUME DU MAROC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET L'EAU POTABLE
BRANCHE EAU
Direction Régionale des Provinces Sahariennes

REPORT N° 2

La Direction régionale des provinces sahariennes de l'ONEE-Branche Eau, sise à la ville de Laâyoune informe que pour l'appel d'offres-ci-après :

AO 62
DR8/AS8/1/2020

Entretien du réseau de distribution d'eau potable au centre de Laâyoune

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune. avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau Quartier Administratif, BP N° 22, Avenue de la Mecque – Laâyoune avant la date et heure de la séance d'ouverture des plis.
- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance publique d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le **30/03/2021** à partir de **10 h**, (au lieu de **26/02/2021**) à la Direction Régionale des Provinces Sahariennes de l'ONEE- Branche Eau

N° 1359/PC



Direction Provinciale de Guelmim

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT

Il sera procédé au siège de la Direction Provinciale de Guelmim, le **16/03/2021**, à l'ouverture des plis d'appel d'offres ouvert au rabais ou (majoration).

N° ADO	OBJETS	CERTIFICAT DE QUALIFICATION ET DE CLASSIFICATION	ESTIMATIONS DES COÛTS DES PRESTATIONS TTC EN DHS	CAUTIONNEMENTS PROVISOIRE EN DHS	HEURE D'OUVERTURE DES PLS
02/2021/BLDPMNG	TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU LYCEE COLLEGIAL LALLA KHADJIA, RELEVANT DE LA DIRECTION PROVINCIALE DE GUELMIM, ACADEMIE REGIONALE D'EDUCATION ET DE FORMATION DE LA REGION DE GUELMIM OUED NOUN	SECTEUR : A QUALIFICATION : A2 CLASSE : 3	7 008 084.00 SEPT MILLION HUIT MILLE QUATRE VINGT QUATRE DHS TTC.	160 000.00 CENT SOIXANTE MILLE DIRHAMS	10H00

Les dossiers d'appel d'offres peuvent être retirés auprès du bureau des marchés au siège de la Direction Provinciale de Guelmim ou téléchargés à partir du portail marocain des marchés publics: www.marchéspublics.gov.ma.

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit déposer contre récépissé leurs plis au bureau d'ordre de la Direction Provinciale de Guelmim ;
- Soit les envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception au bureau précité ;
- Soit les remettre au Président de la Commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- Soit les envoyer par voie électronique conformément à l'article 7 de l'arrêté du Ministre de l'économie et des finances n° :20-14 du 04/09/2014.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 et 12 du règlement de consultation.

Remarque: tout document requis qui n'est pas identique à l'original est considéré annulé.

N° 1358/PA

STÉ « DIAGONAL INVEST »

I) Suite aux délibérations de l'A.G.E du 31.12.2020 de la Sté « DIAGONAL INVEST » SARL, au capital de 750.000,00 DHS, ayant son siège social à Fès, N°4. Résidence Yasmine 2 Rte Ain Smen, il a été décidé :

- * Dissolution anticipée,
- * Désignation d'un liquidateur en la personne de Mr. ALAMI Abdesslam,
- * Fixation du siège de la liquidation,
- II) Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce, le 18.02.2021, sous le n° de dépôt 761/2021, et le RC n° 45 453.

LE LIQUIDATEUR**N° 1360/PA****EXPERT TOUT TRAVAUX****« SARK »**

AU CAPITAL DE : 100 000,00 DHS

SIÈGE SOCIAL : « propriété dite Souboula 2 » Avenue Prince Moulay Abdellah résidence Souboula 8 Magasin N° 2 Marrakech

Modifications statutaires : Suivant P.V. de l'A.G.E. en date du 10/12/2020, enregistré à Marrakech le 18/12/2020, les associés décident les modifications suivantes :

- 1) Le transfert du siège social au nouveau local, situé à : La propriété dite « Zone Industriel Massar 411 » N° 411 étage 1 MASSAR Marrakech.
- 2) Le changement de l'objet suivant les rubriques suivantes :

- Entrepreneur de travaux divers ou construction
- Commercialisation de produits de revêtement, marbre, granite, carrelage et autres.
- Marchand ou intermédiaire effectuant importation et exportation.

3) L'augmentation du capital social d'une somme de 900 000,00 dhs pour le porter de 100 000,00 dhs à 1 000 000,00 dhs par la création de 900 parts sociales de 1000 dirhams. chacune, à savoir :

- La somme de 400 000,00 dhs en représentation de leur apport en compte courant.

- Et la somme de 500 000,00 dhs par leur apport en numéraire constaté par une attestation bancaire « libération du ¼ du montant de l'augmentation en numéraire ».

La nouvelle répartition du capital social est devenue comme suit :

- M. OUMESSAOUD Abdessadeq, propriétaire de... 500 000,00 Dhs.
- M. ARAOUA Soulaymane, propriétaire de... 500 000,00 Dhs.

Soit au total de :1 000 000,00 Dhs.

4) Le changement de la dénomination de ladite société de : EXPERT TOUT TRAVAUX « SARK » à : CO-REV SOLUTIONS «SARK»

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de Marrakech le 19/02/2021 sous le N° 120836, registre de commerce N° 93701

N° 1361/PA**CAFE JOUD LUSTER SARL**

I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : CAFE JOUD LUSTER SARL
- Objet Social : EXPLOITANT CAFE SNACK
- Siège social : 65 LOT VIA-DICCI RESIDENCE RANIA IMM F ETAGE 1 AIN HARROUDA MOHAMMEDIA
- Capital social : (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :

- Mr. OUSSAMA JOUDAT, ... 40 000,00 dhs
- Mr. ANAS JOUDAT, ... 30 000,00 dhs

- Mr. SARA JOUDAT, ... 15 000,00 dhs

- Mr. FATIMA MOUH-SINE, 15 000,00 dhs

- Durée : 99 ans.
- GERANCE : Mr. OUS-SAMA JOUDAT, Mr. ANAS JOUDAT les Co-gérants pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce. Il aura la signature Sociale conjointe envers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 16/02/2021 sous le N° 362 III- La dite société est immatriculée au registre de commerce sous le numéro 27203 au tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 16/02/2021.

N° 1362/PA**CENTRE RACHID DE FORMATION EDUCATIF-PRIVE SARL**

I- Au terme d'un acte S.S.P il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dont les caractéristiques suivantes :

- Dénomination : CENTRE RACHID DE FORMATION EDUCATIF-PRIVE SARL
- Objet Social : ECOLE DE PREPARATION ET SOUTIEN SCOLAIRE
- Siège social : NR 212 ETAGE 1 LOT WAHDA EL ALIA MOHAMMEDIA
- Capital social : Le capital social est fixé à la somme à (100.000,00 dhs) divisé en (1000) parts de (100) Dirhams chacune, et attribuées à :

- Mr. RACHID BENANAYA 100.000,00 dhs
- Durée : 99 ans.
- GERANCE : Est confiée au gérant associé unique Mr. RACHID BENANAYA pour une durée illimitée à compter du jour de l'immatriculation de la société au registre de commerce et aura seul la signature sociale en vers les tiers.

II- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat-greffe du tribunal de première instance de Mohammedia le 16/02/2021 sous le N° 363.

La société est immatriculée au registre de commerce de tribunal de première instance de Mohammedia le 16/02/2021 sous le N° 27205.

N° 1363/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts
Département des Eaux et Forêts

Direction Régionale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification du Haut Atlas
Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la lutte Contre la Désertification d'Essaouira
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 02/2021/DPEFLCD.ES -SEANCE PUBLIQUE-

Le 18/03/2021, à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira à l'ouverture des plis relatifs à l'appel d'offres ouvert sur offres de prix concernant : Travaux construction d'un bâtiment administratif (Siège de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira), Municipalité d'Essaouira, Province d'Essaouira. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré au Bureau de Comptabilité de la Direction Provinciale Des Eaux Et Forets et de La Lutte Contre la Désertification d'Essaouira, il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat www.marchespublics.gov.ma. Le cautionnement provisoire est fixé à : Soixante dix mille dirhams (70.000,00 Dhs) L'estimation des coûts des prestations élab par le maître d'ouvrage est fixée comme suit : deux millions trois cent quarante huit mille, quatre vingt seize dirhams quarante centimes (2.348.096,40 Dhs) TTC

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n°2-12-349 relatif aux marchés publics. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des marchés de la Direction Provinciale des Eaux et Forêts et de la Lutte Contre la Désertification d'Essaouira;
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Conformément à l'article 7 de l'arrêté du ministère de l'économie et des finances n°20-14 du 8 di-Kaada 1435 (4 septembre 2014), les concurrents peuvent, soit transmettre leurs dossiers par voie électronique au maître d'ouvrage, soit les déposer sur support papier dans les conditions prévues par l'article 31 du décret n°2-12-349 susvisé

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1364/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.B./SLM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 01/2021

Le 17 Mars 2021 à 10 heures, il sera procédé dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour l'achat des fournitures de bureau destinées au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du Service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six Mille Dirhams (6.000,00 dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de deux cent quatre vingt mille huit cent trente six Dirhams TTC (280 836,00 dhs) TTC. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics.

Les échantillons demandés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés au Service de la Logistique et des Marchés avant 16 Mars 2021 à 10 heures. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1365/PA

ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE L'INTERIEUR
WILAYA DE LA REGION

DE CASABLANCA-SETTAT
PREFECTURE DE CASABLANCA PREFECTURE D'ARRONDISSEMENTS DE BEN M'SICK SECRETARIAT GENERAL
D.R.H.B./SLM
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N°02 /2021

Le 16 Mars 2021 à 10 heures il sera procédé, dans les bureaux du Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres sur offres de prix, pour l'achat des fournitures pour matériel informatique destinées au Secrétariat Général de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'sick. Le dossier d'appel d'offres peut être retiré auprès du service de la Logistique et des Marchés de la Préfecture d'Arrondissements de Ben M'Sick.

Il peut également être téléchargé à partir du portail des marchés de l'Etat : www.marchespublics.gov.ma.

Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de six mille Dirhams (6 000,00 dhs) L'estimation des coûts des prestations établie par le maître d'ouvrage est fixée à la somme de : Deux cent cinquante sept mille neuf cent soixante seize dirhams TTC Dirhams T.T.C (257 976,00 dhs TTC) .

Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29, et 31 du décret n° 2-12-349 relatif aux marchés publics.

Les concurrents peuvent :

- Soit envoyer leurs plis, par courrier recommandé avec accusé de réception, au Service précité,
- Soit déposer contre récépissé leurs plis au Service précité.
- Soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.

Soit les transmettre par voie électronique conformément à l'arrêté du Ministre de l'Economie et des Finances N° 20-14 du 04/09/2014 relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics. Les échantillons demandés par le dossier d'Appel d'Offres doivent être déposés au Service de la Logistique et des Marchés avant le 15 Mars 2021 à 10 heures.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 4 du règlement de consultation.

N° 1366/PA

Royaume du Maroc
Ministère de l'Education Nationale, de la Formation professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Académie Régionale d'Education et de Formation de la Région

Casablanca – Settât
Direction Provinciale d'El-Jadida
AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT SUR OFFRE DES PRIX N° 03J/EXP/2021
(Séance publique)

1. Le jeudi 18 mars 2021 à 10 heures, il sera procédé à la salle des réunions de la direction provinciale du Ministère de l'Education Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique situé au boulevard ibnou TOUMARET plateau ELJADIDA, à l'ouverture des plis relatifs à l'Appel d'Offres Ouvert sur offre de prix pour Externalisation des tâches de cuisson des cantines et internats des établissements scolaires relevant de la direction provinciale d'El Jadida. (En lot unique)

2. Le dossier d'Appel d'Offres peut être retiré du bureau des appels d'offres -service des affaires administratives et financières à la Direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumart, Plateau à El-Jadida. Il peut également être téléchargé à partir du portail des Marchés publics : www.marchespublics.gov.ma

3. Le cautionnement provisoire est fixé à la somme de 9 500,00 (neuf mille cinq cent dirhams) en DH

4. L'estimation des coûts des prestations établies par le maître d'ouvrage est fixé à la somme de 816 541.44 (huit cent seize mille cinq cent quarante-un dirhams et quarante-quatre centimes) en DH (TTC).

5. Le contenu, la présentation ainsi que le dépôt des dossiers des concurrents doivent être conformes aux dispositions des articles 27, 29 et 31 du décret n° 2-12-349 du 08 Joumada I 1434 (20 Mars 2013) relatif aux marchés publics.

6. Les concurrents peuvent :

- soit envoyer, par courrier recommandé avec accusé de réception, au bureau précité ;
- soit déposer contre récépissé leurs plis dans le bureau des appels d'offres -service des affaires administratives et financières à la direction provinciale d'El Jadida, avenue Ibnou Toumart, Plateau à El-Jadida,
- soit les remettre au président de la commission d'appel d'offres au début de la séance et avant l'ouverture des plis.
- soit les envoyer par voie électronique au portail des marchés publics de l'état www.marchespublics.gov.ma, en application des dispositions du décret précité et conformément à l'arrêté du ministre de l'économie et des finances n°20-14 du 8 kaada 1435(4 septembre 2014) relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics,

7. Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du Règlement de Consultation.

N° 1367/PA

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
REGIONALE DU NORD
Renouvellement des buselures et acquisition de sable pour les stations de traitement M'harhar, Hachef, Loukkos et Tanger Med relevant du secteur de production Tanger- Larache- Ouezzane.

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT
N°18DR9/C/SPN1/2021
La Direction Régionale du Nord de l'ONEE-Branche Eau, sise à Tanger lance le présent appel d'offres qui concerne : Le renouvellement des buselures et acquisition de sable pour les stations de traitement M'harhar, Hachef, Loukkos et Tanger Med relevant du secteur de production Tanger- Larache- Ouezzane.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 3 000 000,00 DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 30 000,00 DH

-Le dossier de consultation (RCDP, RCDG, CCAFP, CCAFG, CCTP, Définition et Bordereau des Prix) est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma>.

-Les cahiers généraux et le règlement des achats de l'ONEE sont consultables et téléchargeables à partir du site des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Nord, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 17/03/2021 à 10h00 à la Direction Régionale du Nord de l'ONEE Branche eau, 6, Rue Melilla, Castilla, Tanger.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 1368/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
Draâ-Tafilalet
Gardiennage et gestion des stations de traitement Sultan Moulay Ali Cherif, Mansour Eddahbid'Ouarzazate et stations de déminéralisation de Zagora et Tagoumitte

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°5
DRD/CE/SPD/1/2021
La Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Gardiennage et gestion des stations de traitement Sultan Moulay Ali Cherif, Mansour Eddahbi de Ouazazate et stations de déminéralisation de Zagora et Tagoumitte .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 1 000 000,00DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 10 000 ,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/03/2021 à 10H à la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 1369/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION
Draâ-Tafilalet
Maintenance des appareils de recherche de fuites, des

débitmètres portables, et d'enregistreurs de débit et pression de LA DIRECTION REGIONALE

DARAA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT - N°6
DRD/CE/1/2021

La Direction Régionale Draa-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à sise à Meknès, lance le présent appel d'offres qui concerne : Maintenance des appareils de recherche de fuites, des débitmètres portables, et d'enregistreurs de débit et pression de LA DIRECTION REGIONALE

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise. L'estimation du coût des prestations s'élève à 300 000,00DH TTC

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 3 000,00 DH ou son équivalent en devise librement convertible.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi 24/03/2021 à 10H à la Direction Régionale Draâ-Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 1370/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE L'EAU POTABLE (ONEE)

Branche Eau
DIRECTION

REGIONALE DRAA TAFILALET AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT N° 09
DRD/CE/AMD/4/2021

La Direction Régionale Draâ Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres suivant :

- A.O N°09 DRD/CE/AMD/4/2021: Objet : Entretien du réseau de distribution d'eau potable et réalisation des nouveaux branchements au centre de KELAA M'GOUNA (Province de TINGHIR) Estimation :310.000,00 DH TTC.

Caution provisoire : 3 100,00 DH
Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE - Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma/> (Espace Entreprise - rubrique Achats).

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Draâ Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale de Draâ Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Mercredi :17 Mars2021 à 10H00 à la Direction Régionale de Draâ Tafilalet de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

N° 1371/PC

Office National de l'Electricité et de l'Eau Potable (ONEE)

Branche Eau
Direction Régionale
DRAA-TAFILALET

Réalisation d'une conduite de rejet pour la protection

des ressources au centre de KelaatMgouna, Province De Tinghir
Avis d'Appel d'Offres ouverts N° 10/DRD/CA/AMD/1/2021

La Direction Régionale DRAA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à Meknès lance l'appel d'offres ouvert relatif à la réalisation d'une conduite de rejet pour la protection des ressources au centre de KelaatMgouna, Province De Tinghir.

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. Cette consultation est ouverte uniquement aux petites et moyennes entreprises nationales telles que définies par l'article n°1 de la loi n°53-00 formant charte de la petite et moyenne entreprise.

L'estimation du coût des prestations s'élève à:1.000.000,00 DH TTC. Le montant du cautionnement provisoire est fixé à : 10.000,00DH.

Une visite des lieux fortement recommandée est prévue le Jeudi 11/03/2021 à 11 Heures à partir du centre de l'ONEE-Branche Eau à KelaatMgouna.

Le dossier d'appel d'offres est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- Soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÁA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- Soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale DRÁA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- Soit remis à la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis à huit clos aura lieu le Mercredi24Mars 2021 à 10H00 à la Direction Régionale DRÁA-TAFILALET de l'ONEE-Branche Eau, sise à 20, Rue Antsirabe BP 54 V.N Meknès.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : http://www.onep.ma (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 1372/PC

OFFICE NATIONAL DE L'ELECTRICITE ET DE

L'EAU POTABLE (ONEE) Branche Eau DIRECTION REGIONALE DU TENSIFT AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT- N°01/DR2/2021

La Direction Régionale du Tensift de l'ONEE- Branche Eau, sise à Marrakech, lance le présent appel d'offres qui concerne l'acquisition des groupes électropompes pour les centres relevant de la direction régionale de Tensift Lot 3 ;groupes électropompes immergés, à axe horizontal et vertical

La réalisation des travaux objet du présent appel d'offres seront financés par la KreditanstaltfürWiederaufbau (KfW) .

Les pièces justificatives à fournir sont celles prévues par l'article 10 du règlement de la consultation. L'estimation du coût des prestations s'élève à 7 170 600,00 DH TTC.

Le montant du cautionnement provisoire est fixé à 71800,00 DH.

Le dossier de consultation est consultable et téléchargeable sur le portail des marchés publics à l'adresse : <https://www.marches-publics.gov.ma/>.

Le dossier de consultation est remis gratuitement aux candidats.

En cas d'envoi du dossier de consultation par la poste à un candidat, sur sa demande écrite et à ses frais, l'ONEE-Branche Eau n'est pas responsable d'un quelconque problème lié à la réception du dossier par le destinataire.

Les plis des concurrents, établis et présentés conformément aux prescriptions du règlement de la consultation, doivent être :

- soit déposés contre récépissé au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz-Marrakech, avant la date et l'heure fixées pour la séance d'ouverture des plis.
- soit envoyés par courrier recommandé avec accusé de réception au Bureau d'Ordre de la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, Boulevard Mohamed V- Angle Rue Badr, Gueliz BP : 631-Marrakech, avant la date et l'heure de la séance d'ouverture des plis.

- soit remis au président de la commission d'appel d'offres en début de la séance d'ouverture des plis.

L'ouverture des plis aura lieu le Jeudi25Mars 2021à 10 heuresà la Direction Régionale du Tensift de l'ONEE - Branche Eau, sis à l'adresse sus indiquée.

Les demandes d'éclaircissement doivent être formulées uniquement sur le portail des marchés publics.

Le règlement des achats de l'ONEE et les cahiers généraux sont consultables et téléchargeables à partir du site internet des achats de l'ONEE-Branche Eau à l'adresse : <http://www.onep.ma> (Espace entreprise - rubrique Achats)

N° 1373/PC

Etude Maître Adnane Karioun
Notaire à Rabat
26 avenue Oqba
Rabat

Location en gérance
Aux termes d'un acte notarié reçu en l'étude de maître Adnane Karioun, notaire à Rabat, le 22 janvier 2021 et enregistré le 04 février 2021 sous références : RE ; 202100050532046 - OR ; 3958/2021 - DV ; 202115372066.
La société à responsabilité limitée « Rafamoun » SARL située à Rabat, avenue Oqba, Rez-De-Chaussée, a donné en location en gérance au profit de la société à responsabilité limitée « SMZ CONCEPT » dont le siège social est à Rabat, 15 avenue Abtal, n°4 Agdal un fonds de commerce à usage de restauration exploité sous la dénomination « HAVANA » situé à Rabat, avenue Oqba, Rez-De-Chaussée, inscrit au registre de commerce sous le n°58045 et ce pour une durée de trois ans renouvelable avec une augmentation de 20% avec un montant mensuel de 60.000 DHS.

N° 1340/PA

Constitution d'une S.A.R.L.
RC N° 17609

Suivant acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Electro Doha suivant certificat négatif N° 2284366 en date du 26-01-2021.
Forme juridique : S.A.R.L. AU
Capital : Le capital social est fixé à la somme de cent mille dirhams (100.000,00 DH). Il est divisé en mille (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune, attribuées à Monsieur El Khadali Mhammed.
Siège social : Centre commercial Hay Al Matar Lot Assaad 1 El Jadida.
Objet : La société a pour objet : Commercialisation de produits électroménagers de motorcycle de tricycle ainsi que la vente d'article d'ameublement, revêtement de murs et de sols.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobilières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.
Durée : 99 ans
Gérance : M. El Khadali Mhammed
Le dépôt légal a été effectué au registre de commerce du tribunal de 1ère instance d'El Jadida N° 17609 en date du 9-01-2021 sous le N° 25990.

N° 1341/PA

Constitution d'une SARL
Suivant acte sous seing privé, il a été établi les statuts d'une société à responsabilité limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Andiamo enregistré à Mohammédia le 26 octobre 2020 sous le n°12845.
Forme juridique : SARL AU
Capital : Le capital social est fixé à la somme de cent mille (100.000,00) dirhams.

Il est divisé en mille (1000) parts sociales de 100 dirhams chacune attribuées à monsieur Janabi Mohammed.
Siège social : LT RCE Plaza 1 étage RD Imm. A Mag 1 Mohammédia
Objet : La société a pour objet : L'exploitation d'un café, salon de thé, glacier avec restauration rapide.
Et plus généralement, toutes opérations commerciales, mobilières, immobi-

lières et financières, se rattachant directement ou indirectement aux objets précités, ou susceptibles de la réalisation et le développement, ainsi que toute participation directe ou indirecte, sous quelque forme que ce soit, dans les entreprises poursuivant des buts similaires ou connexes.
Durée : 99 ans
Gérance : M. Janabi Mohammed.
Le dépôt légal a été effec-

tué au registre de commerce du tribunal de 1ère instance de Mohammédia en date du 01/02/2021 sous le numéro 220.
N° 1342/PA

Création d'une SARL
Au terme d'un acte S.S.P du 9-03-2020, il a été constitué une SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :
Dénomination : Meet Négoce
Forme juridique : SARL

Objet : Négoce, import, export
Siège : 12, rue Sabri Boujemaâ apt 6 Casablanca
Capital social : 100.000 DH divisé en 1000 parts sociales de 100 DH chacune.
La gérance : M. Lemhaddeb Said
Durée : 99 ans
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 17-06-2020 sous le n° 10392.
N° 1343/PA

En kiosque ou sur le web

Votre soutien, Notre avenir

La presse marocaine aux premiers rangs sur tous les fronts

L'information par les professionnels: rempart contre l'infox

Commission de l'entreprise de presse et de la mise à niveau du secteur

© Myriam Hamrick

الجمعية المغربية للصحافة
MOROCCAN ASSOCIATION OF JOURNALISTS
الجمعية المغربية للصحافة
MOROCCAN ASSOCIATION OF JOURNALISTS
CONSEIL NATIONAL DE LA PRESSE

Mots flechés

Par Abou Salma

Jeux & Loisirs

BÂFRE	COFFRE	CLONES	SECRET	BOUME UN PEU DE BONHEUR	MAUVE	LETTRES DE RADIATION	FAIRE LA FÊTE	MARQUES
					LANGUE VERTE			
MOUTON							SYMBOLE DU CHROME	
FRAGMENT DE BIOPSIE		CARDIN- AUX		RÈGLE PLATE	POSSESSIF LIQUIDE		VOYELLES PLAT DE TERRE	
SOURIRE						CINTRE CONIFÈRE		
			ÉPLUCHE- LÉGUMES		FIN DE VERBE FRÔLER		CHAT BELLIQ- UEUX	
NIB DE NIB NAZI		BOISSON		ROULÉ FRINGUES				
EMBAL- LEMENT		LETTRES DE TACITE		BOUT À BOUT	ENIVRÉE	ENZYME	SUITE	DE BAS EN HAUT: FINE
TYPE		INFRACT- ION VIN						FILS D'APOLLON
			ANNONCE UNE SUITE	DEMI- FRÈRE				
INCERT- ITUDE	MÊLE DE NOUVEAU					VOYELLES		
				FLÂNENT				

Solution mots flechés d'hier

N'EST PAS LIBRE	CHAMP D'ACTION	ATTACHÉS LA COUR	VILLE D'ITALIE EN PLEIN	N	LA RAMPASSE EST EN ÉCHEC	D	CUBE RAYÉ	R	ADVERBE IMPÔT	R
E	S	C	L	A	V	E	P	A	C	T
ARRÊTE D'UN NAVIRE	P	O	U	P	E	MACHIN À COUDRE	P	R	I	M
FORME D'UN DINARD	E	U	L	S	D	CACHÉ	I	D	E	B
CHROME	C	R	E	T	E	T	E	P	O	I
A	T	T	I	S	E	S	U	P	A	N
ARRIVÉ EN CRISE	R	I	G	R	AND	ÉCOLE LIBRE	P	A	N	DE
PISCIC. LINE DE PÊCH	E	S	C	R	I	M	E	C	H	A
PÉRONI	A	H	U	R	I	A	L	S	O	L
D	E	N	U	E	T	A	B	A	T	E
EN BOUSSE L'ÉTAT	R	S	QUARTIER DE CANNES	TÊTE D'ÉCUR- EUIL	CHROME	N	CHALLÉ- NISE	D	E	F
L	I	N	E	C	T	A	R	E	R	
ÉLEVÉ AU PLUS HAUT NIVEAU	C	A	N	C	R	E	E	T	R	E

Directeur de la Publication et de la Rédaction
Mohamed Benarbia

Secrétaire général de la Rédaction
Ahmed Saïdi

Rédaction
Mohamed Bouarab
Hassan Bentaleb
Alain Bouthry
Mourad Tabet
Wafaa Mejdoubi
Mehdi Ouassat
Chady Chaabi

Responsable des ressources humaines
Atika Rachdi

Directeur artistique
Fouad Ezzafir

Service technique
Khadija Sabi (Responsable)
Meryem Warrach
Myriem Rehane
Khadija Halafi
Hafid Bouzarouata
Mariama Farki
Elkandoussi Elmardi

Révision
Abdelmoumein Warrach

Secrétariat
Asmaa Tabaa

Photographe
Ahmed Laaraki

Documentation
Nadia Ghazali

Correspondants
Ahmadou El Katab
(Laâyoune)
Abdelali khallad
(Essaouira)

Collaborateurs
Chouaib Sahnoun
Khalil Benmouy

Adresse de la Rédaction
33, Rue Amir
Abdelkader
B.P. 2165 -
Casablanca Maroc

E-mail:
Liberation@libe.ma
Téléphone:
0522 61.94.04
0522 62.32.32
Fax de la rédaction:
0522 62.09.72

Service annonces et publicité
E-mail:
annoncesliberation@libe.ma

Youssef El Gahs
Mouna El Youssef
Loubna Baghdadi
Latifa Mounib
Rkia Ait Dahman
Siham Zaïter
Fadwa Choukri

44, Avenue des E.A.R
3ème Etage -
Casablanca
Tél: 0522 31.00.62
Fax: 0522 31.28.10

Imprimerie
Les Editions
Maghrebines

Distribution
SAPRESS
Dossier DE PRESSE
130/64

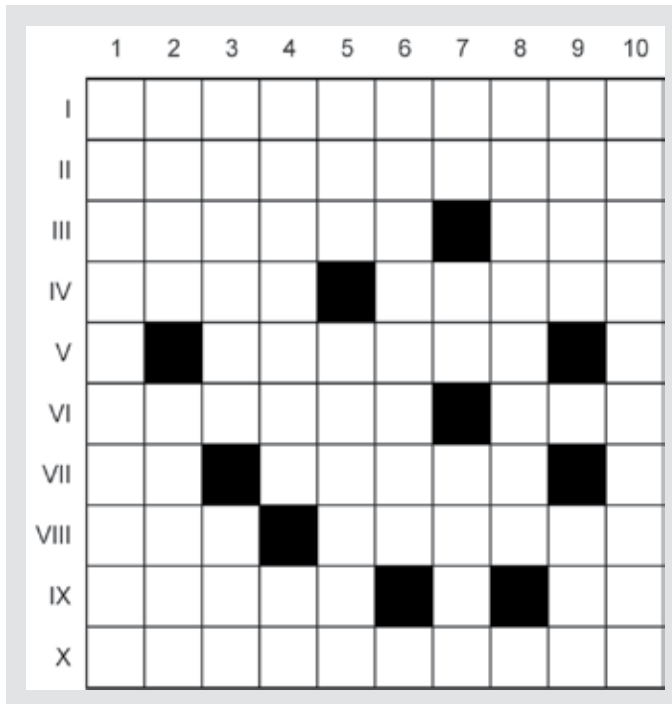
Site web:
www.libe.ma

Journal Libération

Libération Maroc

www.ojd.ma

Mots croisés



HORIZONTALEMENT

- I. Bizarre ? Vous avez dit bizarre ?
- II. Toute petite bestiole.
- III. Mise au point – Haut niveau.
- IV. De la Fressange - Faible, dit-on.
- V. Sa présence est opportune.
- VI. Passa en revue – Les boeufs- carottes.
- VII. Voyelles – Elle reproduit.
- VIII. Pétale de rose – Saliir une image.
- IX. Manteau de mollusque – Bush man.
- X. Etrésillon.

VERTICALEMENT

- 1. Meuf de Paname.
- 2. Petit gris – Régala.
- 3. Vieillies – Morceau d'ectoplasme.
- 4. Faire un tas de choses – En pleine terre.
- 5. A l'envers : C'est du chinois. – N'arrête pas de retourner sa veste.
- 6. Saillie du coude.
- 7. Lettres pour le commerce – Pour rire – A l'envers : Terre.
- 8. Impose souvent un déménagement.
- 9. Du bon ou du mauvais – Crainte des ripoux.
- 10. Etablissement de malades.

Solution mots croisés d'hier



Grilles de sudoku

Facile

	9	1	5						
7	5		6	2			9		
8								1	
1		7	9		5		3		
	6	5		4		1	7		
	2		3		1	6		5	
2									8
	1		8		4		5	7	
					9	3	4		

Moyen

		2		5					
		4	2		6			9	
8			6				1		
2	5		8			9			
7			3	5	6				4
		1			2		5	8	
	7			1					3
3	6				7	4			
			9			7			

Difficile

			5		6	2			
		3		2	4				
2	1	9				4			
				8		3		1	
	8						7		
5		4		3					
		6				7	1	8	
			6	7		5			
3	5			1					

Expert

		5			1	9	8		
						4		3	
6					3				
5	1		6		8				
	7							1	
			1		9		2	4	
			8						1
2	9								
	6	8	3			2			

Rappel des règles

Remplir chaque carré de 9 cases par des chiffres allant de 1 à 9. Aucun de ces chiffres ne doit apparaître deux fois dans la même case, la même ligne ou la même colonne.

Solution sudoku d'hier

Facile

1	5	8	2	3	9	4	6	7	
2	7	6	5	8	4	9	3	1	
9	3	4	7	6	1	5	8	2	
5	6	2	8	4	7	1	9	3	
8	1	7	3	9	5	6	2	4	
3	4	9	6	1	2	7	5	8	
4	2	5	9	7	8	3	1	6	
6	8	1	4	5	3	2	7	9	
7	9	3	1	2	6	8	4	5	

Moyen

3	1	5	4	9	2	7	6	8	
9	2	4	6	8	7	3	5	1	
6	7	8	1	3	5	2	4	9	
2	4	7	3	6	9	8	1	5	
5	9	6	2	1	8	4	3	7	
8	3	1	7	5	4	6	9	2	
7	6	2	9	4	1	5	8	3	
1	5	3	8	7	6	9	2	4	
4	8	9	5	2	3	1	7	6	

Difficile

7	6	3	9	1	4	8	5	2	
8	2	1	6	5	3	4	7	9	
5	4	9	8	7	2	6	1	3	
3	7	8	5	6	1	9	2	4	
1	5	2	3	4	9	7	8	6	
6	9	4	7	2	8	1	3	5	
9	3	6	1	8	5	2	4	7	
2	1	5	4	9	7	3	6	8	
4	8	7	2	3	6	5	9	1	

Expert

3	1	7	5	9	2	4	6	8	
6	5	2	4	1	8	7	9	3	
4	8	9	7	6	3	1	5	2	
1	9	4	6	3	7	8	2	5	
2	6	3	8	5	1	9	7	4	
8	7	5	2	4	9	3	1	6	
9	4	8	1	2	6	5	3	7	
7	3	6	9	8	5	2	4	1	
5	2	1	3	7	4	6	8	9	

Sport

De l'absurde jusqu'au bout

Le WAC sommé par la CAF de dénicher de nouveau un stade pour affronter Kaizer Chiefs

La Confédération africaine de football a adressé une lettre à la Fédération Royale marocaine de football l'informant que le Wydad doit trouver un stade dans un pays neutre pour disputer son match contre le club sud-africain de Kaizer Chiefs pour le compte de la première journée de la phase de poules de la Ligue des champions.

Une décision qui a suscité la colère des dirigeants des Rouges qui ont saisi la FRMF en vue de trouver une solution à cette situation. Du fait que si une issue favorable n'est pas trouvée, le WAC sera déclaré perdant par forfait.

Il faut dire que la FRMF avait déjà trouvé une solution à ce pro-

blème, après avoir délocalisé ce match au Caire pour le 18 février. Sauf que le club sud-africain avait prétexté qu'il ne pouvait pas se déplacer en Égypte à cette date, ce qui a poussé la CAF à ajourner cette opposition au 28 de ce mois. La suite : c'était au tour des autorités égyptiennes de s'en excuser, affirmant qu'elles ne peuvent pas accueillir le WAC et Kaizer Chiefs le 28 courant. Depuis vendredi, et à l'issue de la réunion d'urgence de la SAFA (la Fédération sud-africaine de football), la CAF a publié un communiqué dans lequel elle somme le Wydad à dénicher illico presto un terrain pour jouer ce match inaugural du groupe C face au Kaizer Chiefs.



Le moins que l'on puisse dire, c'est du grand n'importe quoi. Le WAC, grâce à la FRMF, a pu trouver dans un premier temps un stade, celui de Salam au Caire, mais se sont les Sud-Africains qui n'ont pu s'y rendre. Charger le Wydad serait inadmissible, d'autant plus que la Confédération africaine, consciente de la situation sanitaire du côté de l'Afrique du Sud, marquée par le risque de propagation du nouveau virus mutant, avait adressé une lettre à la SAFA, l'appelant à trouver une solution à ce problème rencontré par ses clubs engagés en compétitions interclubs, Kaizer Chiefs et Mamelodi Sundowns en Ligue des champions et Orlando Pirates en Coupe de la

Confédération.

Il convient de rappeler que la Fédération Royale marocaine de football avait saisi la Commission d'organisation des compétitions interclubs de la CAF pour l'informer «de la décision des autorités marocaines de ne pas autoriser le match WAC/Kaizer Chiefs pour des rai-

sons sanitaires, suite à l'évolution récente de la pandémie de Covid-19».

A noter que le WAC s'est déplacé samedi à Luanda en vue d'affronter ce mardi l'équipe angolaise de Petro Atletico pour le compte de la seconde journée de la phase des groupes.

Mohamed Bouarab

Infantino au Maroc

Le président de la Fédération internationale de football (FIFA), Gianni Infantino effectuera une visite de travail officielle au Royaume du Maroc les 24 et 25 février 2021.

Cette visite s'inscrit dans le cadre de la consolidation des fortes relations existantes entre la FIFA et les responsables de la FRMF. Elle a pour objectif également de développer la coopération entre les deux instances en matière de promotion du football national et continental.

CAN U20 : Nul blanc entre le Onze national et le Ghana

Epreuve tanzanienne avant le tour des quarts pour l'EN



La sélection nationale U20 de football et son homologue ghanéenne se sont neutralisées (0-0), lors d'un match comptant pour la deuxième journée (groupe C) de la Coupe d'Afrique des nations (U20), disputé vendredi soir à Nouadhibou, en Mauritanie.

Suite à ce résultat, les sélections marocaine et ghanéenne occupent la première place du groupe C avec 4 points chacune.

Lors de son premier match, le Maroc s'est imposé face à la Gambie (1-0), alors que le Ghana a écrasé la Tanzanie (4-0).

Il convient de souligner que le joueur de la sélection nationale U20, El

Mehdi El Moubarak a été élu homme du match face au Ghana. El Moubarak a été désigné par la Commission technique de la Confédération africaine suite à son excellente prestation lors de cette rencontre.

Le Onze national, qui participe à cette compétition après 15 ans d'absence, affrontera la Tanzanie ce lundi à partir de 20 heures, au moment où le Ghana donnera la réplique à la Gambie. Outre la Mauritanie, pays organisateur, 11 pays participent à ce rendez-vous continental, à savoir le Maroc, la Tunisie, la Gambie, l'Ouganda, la Tanzanie, le Mozambique, la Namibie, le Ghana, le Burkina Faso, la Centrafrique et le Cameroun.

L'Ouganda se qualifie

La Mauritanie s'en remet à la providence

Le penalty de la 88e minute inscrit par le remplaçant Derrick Kakooza, a offert à l'Ouganda une victoire 2-1 contre la Mauritanie, hôte de la Coupe d'Afrique des nations U20 Total. Ce match disputé samedi soir au stade olympique de Nouakchott a vu les Hippos se qualifier pour les quarts de finale de la compétition.

Les deux équipes avaient besoin de la victoire pour s'assurer un passage au tour suivant, mais c'est l'Ouganda qui a mieux visé pour égaliser et enfin gagner le match synonyme de deuxième place du groupe A. Le pays hôte devra désormais attendre l'issue des matches du groupe C pour savoir s'il sera l'une des deux meilleures équipes classées troisième.

Les Mauritaniens ont pris les devants en première période via un penalty de Silly Sanghare avant que l'Ouganda n'égalise à l'heure de jeu grâce à Steven Sserwadda. A ce moment, on est loin de se douter que Kakooza quitterait le banc pour inscrire un penalty tardif et surtout son deuxième but du tournoi.

Bien qu'il ait dominé pendant la plupart des périodes de la première

mi-temps et créé de nombreuses occasions de but, l'Ouganda est allé à la pause mené au score.

C'est Sanghare qui, du point de penalty, a frappé son coup de pied dans le toit du filet pour donner à l'équipe locale une avance précieuse.

Les Ougandais ont continué à mettre la pression, mais de mau-

vaises décisions dans le dernier tiers les ont empêchés de marquer des buts.

Ils sont, cependant, revenus de la pause déterminés à rectifier le tir et il ne leur a fallu qu'un quart d'heure avant de se mettre à niveau grâce à Steven Sserwadda.

Source : cafonline.com

Anouma veut réformer la CAF

L'Ivoirien Jacques Anouma, candidat à la présidence de la Confédération africaine de football (CAF), a exprimé sa détermination à "réformer la gouvernance et la gestion" d'une "Confédération malade".

"Nous ferons en sorte que toutes les décisions soient marquées du sceau de l'éthique et de l'équité", a ajouté M. Anouma lors de sa première conférence de presse depuis l'annonce de sa candidature à la présidence de la CAF, tenue vendredi à Abidjan.

A cette occasion, l'ancien président de la Fédération ivoirienne de football (FIF) a aussi décliné son programme axé sur trois points : renforcement des capacités des acteurs locaux, rétablissement des équilibres financiers et valorisation des compétences internes à travers la détection de nouveaux talents.

"Je veux m'atteler à un véritable programme de restauration de la CAF : son administration, ses ambitions, avec à sa tête un comité exécutif soudé. Pour cela, la modernité, la responsabilité et la transparence seront les valeurs au cœur de mon action", a-t-il dit.

Jacques Anouma est en lice aux côtés de trois autres candidats pour succéder au Malgache Ahmad Ahmad. Il s'agit de Patrice Motsepe (Afrique du Sud), Augustin Senghor (Sénégal) et Ahmed Yahya (Mauritanie).



La FIFA lance un championnat scolaire qui sera répliqué dans toute l'Afrique

La Fédération internationale de football (Fifa) a lancé, samedi à Kinshasa, le projet d'organisation d'un championnat scolaire en République démocratique du Congo (RDC) qui sera répliqué dans toute l'Afrique.

Le projet a été inauguré par le président de la Fifa, Gianni Infantino en présence du chef de

l'Etat de la RDC Félix Tshisekedi, président en exercice de l'Union africaine (UA).

"On a lancé aujourd'hui un projet d'une compétition, un championnat scolaire ici (en RDC) mais on va répliquer ça dans toute l'Afrique à partir (de l'expérience congolaise) parce que l'éducation, les écoles et le football, ça doit être

en symbiose", a déclaré à la presse Gianni Infantino.

Vendredi, le président de l'instance faîtière du football mondial a inauguré à Brazzaville, au siège de la Fédération congolaise de football (Fécfoot), le bureau régional de développement de la Fifa pour l'Afrique centrale.

L'ouverture dudit bureau in-

tervient en application de l'accord de siège, signé le 29 novembre 2019, entre le gouvernement congolais et la Fifa.

Le président de la Fifa a entamé depuis mardi une tournée africaine qui l'a conduit notamment à Nouakchott (Mauritanie), à Bangui (RCA), à Brazzaville (Congo) et à Kinshasa (RDC).

Les Rouges confortent leur statut de leader

Une manche à l'avantage des clubs visiteurs

Le Wydad de Casablanca (WAC) a eu raison loin de ses bases de la Renaissance de Zemama sur le score de 2 buts à 1, vendredi au stade El Bachir de Mohammédia, en ouverture de la 7^e journée de la Botola Pro D1 «Inwi» de football.

Les Rouges et Blanc l'ont emporté grâce à un doublé d'Ayoub El Kaabi (3^e et 48^e). Les locaux ont réduit le score par le Gabonais Djamilou Achabao (73^e).

À la faveur de cette victoire, le WAC consolide sa place de leader avec 18 points, devant un quatre longueurs le Raja de Casablanca, qui retrouvera jeudi prochain l'Ithihad de Tanger.

Samedi, l'AS FAR s'est imposée sur la pelouse du Mouloudia d'Oujda (2-1). Un but signé Jalal Daoudi à la 23^e minute a permis au club de la capitale de prendre l'avantage avant que l'Ivoirien Lamine Diakite ne remette les pendules à l'heure cinq minutes plus tard. Dix minutes avant la fin de cette rencontre très disputée entre les deux clubs, Daoudi a récidivé en inscrivant sur penalty (79^e) le but de la victoire des Militaires.

Plus tôt dans la journée, le Moghreb de Tétouan s'est incliné au



Grand stade de Tanger face à l'Olympic Safi (1-3), alors que le Youssoufia de Berrechid s'est imposé en déplacement face au FUS de Rabat.

Les Rbatis ont ouvert le score dès la 6^e minute de jeu par le biais de Saad Khorsa, avant qu'Aziz Ennakhlil n'égalise pour le camp adverse (51^e).

Alors que la rencontre s'acheminait vers un score de parité, les visi-

teurs ont arraché une victoire méritée dans les derniers souffles grâce à Saïd Aoufir (87^e).

Quant au match MAT-OCS, il y a lieu de souligner que les buts du club safiot ont été signés Walid Sebar (14^e), Abderrahmane Kassak (76^e) et Salaheddine Ben Yechou (79^e). Le MAT a sauvé l'honneur grâce à Hamza Moussaoui (20^e).

À noter que trois matches comptant pour cette septième journée devaient avoir lieu hier, à savoir RSB-SCCM, RCOZ-DHJ et MASHUSA, sachant que la confrontation Raja-IRT a été décalée à jeudi soir, et ce en raison du match qui devait disputer le Raja hier contre la formation tunisienne de l'AS Monastir (Coupe de la Confédération CAF).

Les Kénitris forcent le nul à Khouribga

Le choc de la 11^e journée de la Botola Pro D2 Inwi entre l'Olympique Club de Khouribga et le Kénitra Athletic Club, samedi, au Complexe OCP, s'est soldé par un score de parité en partout.

Avant que l'arbitre Daki Eraddad ne donne le coup d'envoi de cette confrontation entre deux anciens champions du Maroc qui sont à la recherche de leur passé glorieux, une minute de silence a été observée à la mémoire du défunt Ayache El Madani, militant de l'USFP, ex-parlementaire et président du conseil municipal de la capitale du phosphate.

Dès l'entame du match, les locaux désireux de rééditer les exploits des deux dernières rencon-

tres, se portent à l'attaque, exercent un pressing constant sur les visiteurs qui se cantonnent en défense, tout en procédant par des contre-attaques dangereuses. La plupart du temps, la balle se joue au milieu du terrain. Ainsi, les occasions de but sont rares de part et d'autre. Toutefois, les Phosphatiers réussissent à déjouer la vigilance des défenseurs kénitris et marquent par le biais de Houssama Amaanan. Piqué au vif, le coach Samir Iich exhorte ses joueurs à sortir de leur réserve et à attaquer en force. Voulant doubler la mise, les hommes de Karkach se découvrent trop, donnant l'opportunité à Younes Ogana, ex-sociétaire de l'OCK, qui profite d'une erreur monumentale d'El Qalil et égalise pour

les siens.

Un match nul sur ses bases est synonyme de défaite pour l'équipe khouribgaï qui vise un retour rapide à la cour des grands. Des trente-trois points

possibles, l'OCK n'en a récolté que dix-sept et se positionne à la troisième place, tandis que le KAC est sixième avec quinze points au compteur.

Chouaib Sahnoun

Résultats

Voici les résultats de la 11^e journée de la Botola Pro D2 "Inwi" de football, au terme des matches disputés samedi:

Vendredi
CJBG-CAK : 3-2
Samedi
OD-ASS : 0-0
WAF-RBM : 1-0
OCK-KAC : 1-1

À noter que les matches JSS-UTS, IZK-RAC et SM-KACM devaient avoir lieu dimanche. Quant à la rencontre TAS-WST, elle est programmée pour jeudi prochain en raison de l'engagement continental du club casablancais.

Divers

Election

Le président de la Fédération Royale marocaine de sauvetage, Mohamed Ali Ghorbal, a été élu président de la Confédération africaine de cette discipline pour la période 2021-2024, lors de l'Assemblée générale électorale tenue samedi par visioconférence. Mohamed Ghorbal, qui était en compétition avec le Sud-Africain Dhaya Sewduth, a été élu président de l'instance continentale après avoir obtenu 40 voix sur 44, succédant ainsi à l'Égyptien Mohamed Ahmed Saleh.

Suite à son élection, M. Ghorbal a indiqué dans un communiqué que le Maroc a contribué activement à l'organisation de nombreuses sessions de formation pour qualifier les cadres sur le continent africain.

La Confédération africaine de sauvetage, basée à Rabat depuis 2017 après sa délocalisation de Durban (Afrique du Sud), regroupe sous sa bannière 44 fédérations nationales disposant du droit de vote lors des élections.

Il est à noter que le Maroc accueillera la Conférence mondiale sur la prévention de la noyade (Marrakech 2025), ainsi que le Championnat du monde de sauvetage en 2026 à Agadir.

Qualification

L'équipe nationale de ski alpin s'est qualifiée jeudi pour la phase finale des championnats du monde, qui se tiennent à Cortina en Italie (8-22 février).

La sélection nationale a empoché son billet pour la phase finale grâce au skieur Yassine Aouich, qui a occupé une place honorable parmi les 100 athlètes engagés dans la phase éliminatoire de cet événement mondial, indique un communiqué de la Fédération Royale marocaine de ski et sports de montagne (FRMSSM).

La délégation marocaine qui représente le Royaume à ces Mondiaux est composée de Yassine Aouich et Mehdi Id Yahya, en plus du président de la fédération, Hicham Ait Ouarchikh et de son vice-président, Noureddine Bouchaël.

Cet exploit est le premier du genre dans les annales de la fédération, après la qualification du Maroc à deux reprises aux championnats du monde en Suède (2019) et en Italie, conclut la même source.

En Libye, le "coworking" attire des jeunes en mal de connexion

Espace de travail partagé mais surtout espace connecté dans un pays où les coupures de courant et d'Internet sont fréquentes, les établissements de "coworking" se multiplient à Tripoli, attirant de jeunes libyens en mal de connexion.

Avec la dégradation de la situation en Libye, en proie aux divisions et aux ingérences étrangères depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi en 2011, ces espaces de travail partagés sont en plein essor, en particulier dans la capitale où vit plus de la moitié de la population.

C'est à Tripoli que les coupures d'électricité, d'Internet et d'eau durent le plus longtemps. Alors les opérateurs de "coworking" n'hésitent pas à mettre les moyens: groupes électrogènes imposants, panneaux solaires, onduleurs, s'érigent même parfois en fournisseurs d'accès à Internet.

Nuqta, 1st Center, Space340, Hive Space, Massaha... dans ces nouveaux lieux, des clients, souvent jeunes, viennent aussi chercher de quoi nourrir leur créativité, lancer leur entreprise ou rencontrer des personnes ayant les mêmes centres d'intérêt.

"Les gens viennent pour nos services mais aussi parce qu'ils s'y sentent bien", assure Youssef al-Rayan, chargé de projets à Nuqta, l'un des premiers espaces de "coworking" à Tripoli, créé fin 2017. Lui-même fréquentait ce lieu situé dans une rue très commerçante de



Tripoli, avant d'y être engagé.

"Welcome to your space" ("Bienvenue dans votre espace", NDLR), proclame une banderole en noir et blanc à l'entrée du bâtiment de trois étages à la façade vitrée.

Une fois à l'intérieur, le visiteur est coupé du brouhaha des embouteillages et klaxons.

Les formules sont aussi variées que les besoins: bureaux privatifs, salles de réunion et espaces partagés, ou des "quiet rooms" avec des postes de travail, Internet haut débit et casiers sécurisés.

Certains travaillent sur la terrasse surplombant la rue ou profitent de la cafétéria après avoir

passé commande via une application. "Je ne m'imagine pas enfermé toute la journée dans un bureau. Travailler de 08H00 à 15H00 ne garantit pas nécessairement un rendement", témoigne un "coworker", Mohamad al-Mahjoub, 23 ans, concepteur de sites Internet. "Je suis bien plus productif en travaillant quand et où je veux."

"Tout ce qu'il me faut, c'est une très bonne connexion Internet, de l'électricité, la climatisation en été, et un endroit sympa pour rencontrer et échanger avec d'autres jeunes", dit-il.

Les principaux opérateurs organisent des "hackathons" (com-

pétition entre développeurs) ou des "workshops" en tous genres, parfois financés par des entreprises ou des organisations comme l'ONU.

"Nous avons créé une communauté de freelancers (...) mais avons aussi servi de liaison entre investisseurs et créateurs de PME", se félicite Youssef al-Rayan.

La guerre a toutefois empêché pendant un temps cette communauté de se retrouver.

Au début de l'offensive du maréchal, tous ces espaces ont fermé "car il était difficile de savoir où les missiles et les obus allaient tomber", explique M. Rayan.

D'avril 2019 à juin 2020, les troupes de l'homme fort de l'Est libyen, Khalifa Haftar, ont tenté, sans y parvenir, de prendre le contrôle de Tripoli, siège du Gouvernement d'union nationale, reconnu par l'ONU.

Les habitants d'Ain Zara, en banlieue de la capitale et terrain de violents combats, ont notamment dû abandonner leurs domiciles.

Mais "la sécurité physique ne suffisait plus (...)", témoigne une déplacée, Madiha al-Amari, 24 ans. "Sans accès à Internet et sans courant, les espaces de coworking sont devenus l'endroit où je pouvais préserver ma santé mentale", confie l'étudiante, en 5e année de médecine.

Les espaces de "coworking" ont ensuite été investis par des Tripolitains en télétravail à cause de la pandémie de Covid-19, ou par des étudiantes mal à l'aise dans les cafés où il y a "trop de bruit, trop de fumée et trop de garçons", selon Manara al-Alem, qui a monté son business sur les réseaux sociaux. "Les parents des jeunes filles les accompagnaient pour avoir une idée du lieu (...) et très vite, ils se sentaient rassurés", confirme M. Rayan.

Il souligne l'attrait du "respect des mesures de prévention à la Covid-19", ayant officiellement touché plus de 110.000 personnes en Libye. Qu'ils soient clients ou employés, les mêmes mots reviennent pour décrire Nuqta: "C'est une petite famille, une communauté à part".

Cake bananes & amandes

Les ingrédients :

- 2 bananes bien mûres
- 1 sachet de levure chimique
- 10 dattes
- 1 cuillère à soupe d'extrait de vanille
- 1 cuillère à soupe de cannelle
- 1 pincée de sel
- 100 g de poudre d'amandes
- 175 g de farine
- 3 œufs
- 150 ml de lait d'amande
- 50 ml de jus de pommes

Les étapes :

1. Mixez ensemble les bananes et les dattes dénoyautées.
2. Versez cette préparation dans un grand récipient. Ajoutez les œufs un par un et mélangez.

3. Ajoutez les éléments liquides : le jus de pommes, le lait d'amande et l'extrait de vanille. Mélangez.

4. Ajoutez les éléments solides : la levure chimique, la cannelle, le sel, la farine et la poudre d'amandes. Mélangez.

5. Versez votre préparation dans un moule à cake chemisé de papier cuisson (pour éviter l'ajout de matière grasse).

6. Faites cuire 1 heure à 170°C. Vérifiez la cuisson en plantant un couteau dans le cake. S'il ne ressort pas sec, prolongez la cuisson en surveillant bien.

Astuce : pour éviter que le cake ne se fende n'importe où pendant la cuisson, entaillez-le au milieu sur toute la longueur à l'aide d'un couteau après 10 minutes de cuisson.



Il invente un meurtre pour qu'on lui déneige sa route

Un Ukrainien a signalé un meurtre fictif dans l'espoir que les forces de l'ordre nettoient sa route recouverte de neige en venant l'arrêter, ont indiqué lundi à l'AFP les autorités régionales.

Habitant du petit village de Grybova Roudnia, dans le nord-ouest de l'Ukraine, l'intéressé a appelé samedi soir la police pour leur dire qu'il avait tué le conjoint de sa mère en le poignardant.

Il a alors précisé que la victime "ne montrait plus de signes de vie", a expliqué Ioulia Kovtoun, porte-parole de la police de Tchernigiv.

L'homme a ajouté que les policiers feraient mieux de venir avec un chasse-neige car "il n'était pas possible d'atteindre sa maison autrement", a ajouté Mme Kovtoun.

Comme dans une bonne partie de l'Ukraine, la région a subi ces derniers jours d'importantes chutes de neige et le manteau blanc y a dépassé les 50 centimètres.

Arrivés à bord d'un tout-terrain, les policiers ont découvert que la victime prétendue était "saine et sauve et que per-



sonne ne l'avait attaquée", a poursuivi la porte-parole.

La route en question avait été déneigée dans la matinée, selon les autorités locales. Mais le faux tueur a déclaré qu'il était mécontent de la qualité de ce déneigement et qu'il espérait que la police allait terminer le travail, a indiqué Mme Kovtoun.

Il risque une amende équivalant à 3,5 euros maximum pour appel abusif, d'après la même source.

Située aux portes de l'Union européenne, l'Ukraine, une ex-république soviétique de 40 millions d'habitants, est considérée comme l'un des pays les plus pauvres d'Europe.

Les services publics, souvent critiqués, y manquent cruellement de moyens.